## MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES FORETS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

# DEPARTEMENTS DE LA REGION PARISIENNE

SEINE, YVELINES, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE FORESTIER

1979

TOME I

# TABLE DES MATIERES

# du TOME I

				PAGES
Ī-	DEPARTEMENTS REGIONS FORI ASPECTS ECO	ESTIERES	REGION PARISIENNE - APERCU D'ENSEMBLE - TYPES DE PEUPLEMENT -	1
11 -	CONDITIONS I	EXECU	TION DE L'INVENTAIRE -	32
III -	RESULTATS D	E L'INVE	ENTAIRE -	32
	A) GENERALI	res -		
	- Tableau	1	- Répartition du territoire selon l'uti- lisation du sol	38
	- Tableaux	2 .	- Répartition du territoire selon l'uti- lisation du sol et la catégorie de propriété	
		2	- Région parisienne	39
		2.1	- Département des Yvelines	40
		2.2	- Département de l'Essonne	41
	•	2.3	- Département du Val d'Oise	42
		2.4	- Département du Val de Marne	43
		2.5	- Département des Hauts de Seine	44
		2.6	- Département de la Seine-Saint-Denis	45
		2.7	- Département de Paris	46
	- Tableau	3	- Taux de boisement par région forestière	47
	- Tableau	4	<ul> <li>Surface des landes et friches par région forestière</li> </ul>	48
	B) FORMATION	ONS BOIS	SEES DE PRODUCTION -	
	- Tableaux	5 & 6	<ul> <li>Volumes et accroissements totaux par essence</li> </ul>	49

-	Tableaux	7		Surface des essences prépondérantes par région forestière	
		7 (S)	-	Propriétés soumises au régime forestier	50-51
		7 (P)	_	Propriétés non soumises au régime forestier	52-53
-	Tableau	7.1	-	Surface par région forestière des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie- taillis	5 <i>4</i>
-	Tableau	8	-	Surface des reboisements et des conversions	55
-	Tableau	8.1	-	Surface des essences introduites	56
-	Tableau	9	-	Surface par structure élémentaire	57
_	Tableaux	10	-	Volumes totaux par essence et propriété	•
			-	toutes essences	58
			-	taillis	59
-	Tableaux	11	-	Accroissements courants totaux par essence et par propriété	
			-	toutes essences	<del>6</del> 0
	_		-	taillis	<b>6</b> 1
-	Tableaux	11.1	~	Recrutement par essence et par propriété	
			-	toutes essences	62
			-	taillis	63
-	Tableau	12	-	Surface des peuplements par type et région forestière	64
-	Tableaux	12.1	-	Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière	
		12.1(5	)_	Propriétés soumises au régime forestier	65
		12.1(P	)_	Propriétés non soumises au régime forestier	66-67
-	Tableau	13	-	Production annuelle moyenne par type de peuplement	68
-	Tableau	14	-	Répartition des volumes par catégorie d'utili- sation et dimension des bois	69
-	Tebleau	15	-	Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	70
-	Tableau	15.1	-	Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois	71

-	- 7	ľableau	16	- Surface des peuplements par densité du couvert	72
-	- 7	ľableau	17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	73
(	3)	FORMATIO	NS ARE	BOREES -	
	_ '	Tableaux	18 & 1	19 - Peupleraies	
	_ '	Tableaux	18		
			18.1	- Surface, volume et accroissement totaux	74
		•	18.2	- Volume, accroissement et densité à l'hectare	75
	-	Tableaux	19	<ul> <li>Volume par catégorie de diamètre, classe d'âge et clone</li> </ul>	
			19.1	- Robusta	76
			19.2	- I 214	77
			19.3	- Indéterminé	<b>7</b> 8
	-	Tableau	20	<ul> <li>Arbres épars dans les landes et le domaine agricole</li> </ul>	79
	_	Tableau	21	- Haies boisées	<b>8</b> 0
	_	Tableau	22	- Alignements	81
IV	_	ANALYSE	DES RE	SULTATS -	82
V	-	PRECISIO	ON DES	RESULTATS -	92

### I - APERCU D'ENSEMBLE DE LA REGION PARISIENNE

Pour l'inventaire de ses ressources forestières, la Circonscription d'Action Régionale "ILE DE FRANCE" a été divisée en deux blocs étudiés séparemment :

- d'une part, la SEINE-ET-MARNE, dont les résultats d'inventaire ont déjà été publiés,
- d'autre part, l'ensemble des départements créés par la loi du 10 juillet 1964 à la place des anciens départements de la SEINE et de la SEINE-ET-OISE, à savoir : PARIS, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE et YVELINES.

Les résultats de la présente publication sont relatifs, sauf une exception, à l'ensemble de ces sept départements, dénommé ici "Région parisienne". Mais, sur demande, le Service de l'I.F.N. pourra fournir des résultats, plus ou moins détaillés, pour un département donné.

### 1 - SITUATION

Occupant toute la moitié ouest de l'ILE-DE-FRANCE, la Région parisienne est jouxtée :

- au Nord : par 1'OISE
- au Sud : par le LOIRET
- à l'Ouest : par l'EURE et l'EURE-ET-LOIR
- à l'Est : par la SEINE-ET-MARNE

La surface de ses départements constitutifs est la suivante :

- PARIS	10	516	ha
- ESSONNE	181	504	ha
- HAUTS-DE-SEINE	17	575	ha
+ SEINE-SAINT-DENIS	-	590	
- VAL-DE-MARNE		580	
- VAL-D'OISE		267	
- YVELINES	230	693	ha

soit au total 613 725 ha, c'est-à-dire un peu plus que la surface d'un département moyen.

Elle constitue un bloc de forme assez régulière (90 km de long et 60 km de large, en moyenne) se retrécissant progressivement du Nord au Sud et dont le périmètre est voisin de 400 km.

#### 2 - MILIEU HUMAIN

D'après le dernier recensement général de 1975, la population par département est la suivante :

_	PARIS	2	299	830	hab
_	ESSONNE		923	061.	ha.
-	HAUTS-DE-SEINE	1	438	930	hab
-	SEINE-SAINT-DENIS	1	322	127	hab
-	VAL-DE-MARNE	1	215	674	hab
-	VAL-D'OISE		840	885	hab
_	YVELINES	1	082	255	hab

soit une population globale de 9 122 762 habitants pour l'ensemble des sept départements, ce qui est très nettement supérieur à la population d'un département moyen.

La densité de population par département est la suivante :

- PARIS	21	870	hab/km2
- ESSONNE		508	hab/km2
- HAUTS-DE-SEINE	8	187	hab/km2
- SEINE-SAINT-DENIS	5	605	hab/km2
- VAL-DE-MARNE	4	946	hab/km2
- VAL-D'OISE		671	hab/km2
- YVELINES		469	hab/km2.

La densité, tous départements réunis, s'élève à 1 486 hab/km2, soit 16 fois plus que la moyenne nationale de 95 hab/km2.

Depuis 1968, l'ESSONNE est le département où l'on a enregistré le plus fort accroissement de population (37 %). Les YVELINES et le VAL-D'OISE viennent ensuite avec 26,7 % et 21,3 %. Les populations du VAL-DE-MARNE et de la SEINE-SAINT-DENIS ont décuplé en un siècle, bien que n'ayant pas considérablement augmenté depuis le dernier recensement. A PARIS et dans les HAUTS-DE-SEINE, au contraire, les populations ont diminué respectivement de 11,2 % et de 1,6 % depuis 1968.

Globalement, la population de ces départements a plus que triplé en cent ans mais elle n'a augmenté que de 5,5 % entre 1968 et 1975, ce qui est légèrement inférieur à l'augmentation moyenne nationale de 5.8%.

Les 9 122 762 habitants des sept départements de la Région parisienne, répartis en 765 communes, représentent 17,40 % de la population française réunie sur seulement 1,12 % du territoire. Un français sur six habite donc la Région parisienne.

La ville de PARIS, à elle seule, englobe 4,4 % de la population sur 0,02 % du territoire.

Il s'agit d'une population essentiellement urbaine. Aucun des sept départements n'a une population rurale supérieure à 12 %, bien que dans le VAL-D'OISE, l'ESSONNE et les YVELINES le nombre de communes rurales soit supérieur au nombre de communes urbaines.

La population concernant les 765 communes est ainsi répartie :

3,5 % résident dans 442 communes rurales
96,5 % résident dans 323 agglomérations de plus de 2 000 habitants.

Les HAUTS-DE-SEINE et la SEINE-SAINT-DENIS n'ont qu'une seule commune rurale.

## 3 - MILIEU NATUREL

## 3.1 - Topographie

Tous les départements de la Région parisienne, qui font partie de l'ancienne province Ile-de-France, sont situés au centre du Bassin parisien, essentiellement constitué de plateaux plus ou moins mis en évidence par les phénomènes d'érosion et inclinés vers la Seine.

Autour de PARIS, dans un rayon de 100 km environ, donc dans tous les départements, il existe une topographie relativement peu accidentée. Les altitudes, qui descendent jusqu'à 25 m au niveau de la Seine, sont généralement inférieures à 200 m; on peut citer quelques points culminants:

- 210 m en Forêt de Carnelle (VAL-D'OISE)
- 200 m à Limay (YVELINES)
- 177 m au Bois de Verrières (ESSONNE)
- 118 m à Chenevières (VAL-DE-MARNE)
- 162 m au Mont Valérien (HAUTS-DE-SEINE).

On peut distinguer trois types de relief :

- des plateaux à peu près horizontaux correspondant à des couches géologiques résistantes,
- des vallées dont la profondeur peut atteindre ou dépasser 100 m,
- des buttes et collines, témoins des plateaux travaillés par l'érosion.

Néanmoins le paysage dominant est un paysage de plaines, assez monotone et faiblement vallonné, se présentant sous la forme d'une cuvette déprimée vers le centre, marqué par la Seine, et bordée de collines.

## 3.2 - Géologie

Appartenant au Bassin de Paris, partie centrale du vaste Bassin parisien, la Région parisienne en possède évidemment sa structure géologique, caractérisée par l'empilement de couches variées, principalement d'âge tertiaire, où les argiles et les sables alternent avec des assises calcaires plus résistantes.

Les diverses couches rencontrées sont par ordre d'ancienneté décroissante :

#### Ere Secondaire

- Crétacé supérieur (craie sénonienne)

La craie constitue le soubassement général de tous les terrains formant le Bassin de Paris mais elle affleure peu. Seuls quelques endroits dans le Pays de Thelle (VAL-D'OISE), le Pays des Yvelines et le Vexin Français (YVELINES) laissent apparaître cette formation dans les vallées.

#### Ere Tertiaire

- Lutétien (calcaire grossier)

Cette couche géologique constitue la majeure partie du sous-sol du VAL-D'OISE (Vexin et Vieille France). La surface des plateaux est recouverte de riches limons.

On trouve également cette formation sur une étendue moins importante dans la Vallée de la Seine et le Pays des Yvèlines (partie mord des YVELINES et sud des HAUTS-DE-SEINE) ainsi que dans la Vieille France (partie mord des HAUTS-DE-SEINE et majeure partie de la SEINE-SAINT-DENIS).

- Ludien ( calcaire de Champigny)

Le calcaire lacustre de Champigny est très peu représenté. Il apparaît modestement en Brie dans la partie sud-est du VAL-DE-MARNE en limite avec l'ESSONNE.

- Sannoisien (calcaire de Brie)

Le calcaire de Brie couvre une surface importante dans le VAL-DE-MARNE (Brie). Il est assez bien représenté dans l'ESSONNE (Brie) et dans la partie nord-ouest des Yvelines (Pays des Yvelines). On trouve très souvent, en alternance avec le calcaire de Brie, des marnes vertes et gypseuses.

- Stampien (sables de Fontainebleau)

Il s'agit de sables blancs quartzeux, souvent très épais. Ces sables couvrent une surface importante (la moitié environ) du Pays des Yvelines dans l'ESSONNE et les YVELINES, ainsi qu'une surface plus modeste dans le Sud-òuest du VAL-DE-MARNE et le s'ud des HAUTS-DE-SEINE. Quelques affleurements existent en Vieille France dans le VAL-D'OISE.

- Aquitanien (calcaire de Beauce)

Il est représenté dans la partie sud des YVELINES (Beauce) et de l'ESSONNE (Beauce et Gâtinais). Ces zones concernent la frange de la vaste région "Beauce" dont le sous-sol est essentiel-lement constitué par cette formation géologique.

#### Ere Quaternaire

Les dépôts se sont accumulés sur le fond et le long des flancs des vallées sous forme de riches limons qui sont la providence des maraîchers. Tous les départements de la Région parisienne sont concernés par ces alluvions déposées dans les vallées et plus particulièrement la Vallée de la Seine aux nombreux et vastes méandres. Parmi les nombreuses autres vallées où les dépôts sont très appréciés, citons encore l'Oise dans le VAL-D'OISE, l'Ourcq dans la SEINE-SAINT-DENIS et la Marne dans le VAL-DE-MARNE.

## 3.3 - Pédologie

On peut distinguer en fonction de la diversité des couches géologiques les types de sol suivants :

- les sols dérivés des roches calcaires qui ont donné naissance à des sols bruns calcaires ou des sols bruns lessivés sur limons. Ces sols, souvent cultivés, dominent dans la Brie, la Vieille France et la Beauce.

On trouve également quelques rendzines sur le flanc des vallées.

- les sols dérivés de roches sédimentaires meubles qui donnent naissance à des sols dérivés podzoliques ou à des podzols, souvent couverts par la forêt. Ils occupent une surface importante dans l'ESSONNE et les YVELINES sur les sables de Fontainebleau.
- les sols alluviaux situés dans toutes les vallées à la suite de dépôts de limons éoliens ou de limons charriés.

### 3.4 - <u>Climat</u>

La Région parisienne est soumise à l'affrontement des influences océaniques et continentales; elle a de ce fait un climat de transition, sans excès, avec des variations fréquentes, présentant une prédominance de caractère atlantique. Il n'y a pas de différences sensibles au point de vue climatique entre les sept départements de la Région parisienne.

Les températures moyennes annuelles sont de 10° à 11°, avec un minimum en janvier toujours voisin de 3° et un maximum en juillet -août compris entre 18° et 19°.

La hauteur moyenne annuelle des précipitations est de l'ordre de 550 à 620 mm (moyenne sur 30 ans).

Le nombre de jours de précipitations est d'environ 150 par an (Paris-Montsouris : 162 - Le Bourget (VAL-D'OISE) : 140 - Orly (VAL-DE-MARNE) : 155 - Villacoublay (YVELINES) :150 -Brétigny-sur-Orge (ESSONNE) : 154).

Le nombre de jours de brouillard est plus important dans les YVELINES (79) et le VAL-DE-MARNE (89) que dans les autres départements où il avoisine 50.

Il gèle 50 à 60 jours par an sur les plateaux ventés contre 40 à 50 ailleurs. Quant aux jours de neige, la moyenne annuelle est de 15 environ; l'enneigement est peu abondant et de courte durée.

Les vents dominants proviennent surtout de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Dans l'ensemble le climat est tempéré. Il n'a pas l'inconvénient de présenter de longues périodes de froid ou de sécheresse.

### 3.5 - Hydrographie

Le Bassin de Paris est drainé essentiellement par la Seine qui, avec ses affluents, rassemble dans le creux parisien une bonne partie des eaux venues de la périphérie.

L'important réseau hydrographique de la Région parisienne est à la fois un atout de développement économique et un élément d'attrait touristique.

La Seine reçoit en rive droite : la Marne, l'Oise (3ème voie navigable par l'importance de son trafic) avec ses affluents, la Viosne et le Sausseron, l'Epte qui suit la limite du VAL-D'OISE et l'Yerres. Elle reçoit en rive gauche : l'Orge grossie de l'Yvette et l'Essonne grossie de la Juine.

Quelques petites rivières comme la Vesgre et la Drouette vont se jeter dans l'Eure.

Il faut encore signaler le canal de l'Ourcq qui fait communiquer l'Ourcq à la Seine qu'il rejoint à PARIS.

### 4 - MILIEU FORESTIER

### 4.1 - Généralités

Avec 133 880 ha de formations boisées et un taux de boisement de 21,8 %, la Région parisienne, considérée comme un seul département, se range parmi les départements les plus boisés du quart nord-ouest de la France. Le taux de boisement est proche du taux moyen national (25,3 %).

Signalons pour mémoire, et à titre comparatif, que le département de la SEINE-ET-MARNE a un taux de boisement de 21,3 %.

Au niveau de la région de programme "ILE DE FRANCE", le taux de boisement moyen est 21,6 %.

La répartition des forêts et le taux de boisement par département sont les suivants :

	Surfaces boisées						
Départements	Forêts doma- niales	Autres forêts soumises	Forêts privées	Total	Taux de boise- ment		
PARIS HAUTS-DE-SEINE SEINE-SAINT-DENIS VAL-DE-MARNE VAL-D'OISE YVELINES ESSONNE	- 1 480 47 592 4 334 21 164 5 835	10 96 - 1 062 286 802	974 936 1 118 2 261 15 885 43 587 33 415	974 2 426 1 261 2 853 21 281 65 037 40 052	9,3 13,8 5,4 11,6 17,0 28,2 22,1		
TOTAL	33 452	2 256	98 176	133 884	21,8		

Il s'agit donc d'une forêt principalement privée (73 % de la surface boisée). Quant à la forêt soumise au régime forestier (27 %), elle est domaniale à 94 %.

Il ressort du tableau précédent que, forestièrement parlant, la Région parisienne comprend deux parties distinctes : l'ensemble des départements de PARIS et de sa petite couronne d'une part, l'ensemble de l'ESSONNE, YVELINES et VAL-d'OISE d'autre part, caractérisés comme suit :

	Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne	Essonne, Yvelines, Val-d'Oise
Surface totale (ha)	76 261 12 %	537 464 88 %
Surface boisée (ha)	7 514 6 %	126 370 94 %
Taux de boisement (%)	9.9	23.5
Population	6 276 600 69 %	2 846 200 31 %
Surface forêt par habitant (m2)	12 (a)	444

(a) Ce Chiffre passe à 45 m2 si l'on considère l'ensemble des forêts existant dans un rayon de 30 km autour de Paris (28 000 ha, dont 4 600 présentent une tendance à l'urbanisation.)

La forêt de la Région parisienne est essentiellement feuillue : les feuillus sont prépondérants sur 89 % de sa surface. Le mélange futaie-taillis est la structure élémentaire (cf. chapitre III, page 35) la plus fréquente : sur 60 % de sa surface ; viennent ensuite la structure taillis (25 %) et, enfin, la structure futaie (15 %), feuillue à 61 % et résineuse à 39 %.

Les peuplements feuillus sont constitués par les essences principales suivantes :

- les chênes rouvre et/ou pédonculé, toujours prépondérants bien que souvent mélangés à d'autres essences;
- le hêtre, qui existe en conditions limites sur affleurement calcaire;
- le châtaignier et le tilleul, fréquents et souvent associés au chêne dans les mélanges futaie-taillis;
  - le frêne et le tremble, dans les vallées humides ;
- -1'orme, mais qui est en voie de disparition par suite de graphiose.

L'énorme concentration démographique qui caractérise la Région parisienne n'est pas sans conséquence sur ses forêts : leur vocation normale de production ligneuse est très souvent doublée, voire même supplantée, par celle d'accueil du public. Cette dernière fonction, encore discrète en forêt non soumise (sauf dans les grandes forêts-parcs classiques : Boulogne, Saint-Cloud, Vincennes), à nettement marqué, depuis une quinzaine d'année, la politique forestière des collectivités publiques "parisiennes" et l'aménagement des forêts dont elles sont propriétaires.

Compte-tenu des besoins croissants en loisirs "verts" de la population parisienne, un effort considérable a été fait dans deux directions par l'Etat, l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France et l'Office National des Forêts:

- acquisition de forêts et d'espaces verts par la puissance publique pour augmenter la surface pouvant être ouverte au public ; c'est ainsi qu'entre 1966 et 1980, quelques 16 000 hectares de forêts ont été acquis, et soumis au régime forestier (ce qui les protègent contre les menaces diverses et plus particulièrement celle de l'urbanisation);
- aménagement d'infrastructures, d'équipements d'accueil, de récréation et d'éducation, organisation de leur mise en oeuvre, de leur fonctionnement et de leur entretien.

Ces efforts sont à poursuivre : l'évolution démographique prévisible de la Région parisienne va très vraisemblablement provoquer à court terme une demande supplémentaire d'espaces verts, surtout aux alentours des cinq villes nouvelles qui regrouperont environ 1 500 000 habitants.

## 4.2 - Régions forestières

La Région parisienne a été divisée en sept régions forestières qui sont les suivantes :

- Vexin Français,
- Vieille France,
- Vallée de la Seine,
- Pays des Yvelines,
- Brie,
- Gâtinais.
- Beauce.

#### - VEXIN FRANÇAIS -

### Situation - Relief

Avec une surface de 80 450 ha, cette région couvre 13,1 % de la surface de la Région parisienne. Elle s'étend surtout dans le VAL-d'OISE (67 000 ha) et un peu dans le nord des YVELINES (12 000 ha). Elle se prolonge au nord dans le département de l'OISE. C'est, après le Pays des Yvelines, la région la plus importante.

Les plateaux dominent, parfois ondulés et entaillés par de petites vallées et quelquefois surmontés de buttes témoins, mais l'altitude ne dépasse guère 200 m. L'altitude moyenne est de l'ordre de 100 m.

Ces plateaux ont été recouverts de riches limons au début de l'ère quaternaire, ce qui permet de conjuguer la culture et l'élevage.

#### Climat

Il est nuancé, modéré faisant la transition entre le climat atlantique et le climat semi-continental. Il tombe environ 600 mm d'eau par an et il gèle en moyenne 50 jours par an.

## Géologie - Pédologie

Le Vexin Français repose sur le calcaire grossier du Lutétien sur lequel se sont déposés les sables et grès de Fontaine-bleau. Le limon jaunâtre qui recouvre le plateau calcaire peut varier de 1 à 5 m d'épaisseur.

### Forêts

Avec un taux de boisement de 16,7 % le Vexin Français n'est pas très boisé. On y trouve une seule forêt domaniale, celle de l'Hautil située dans le VAL-D'OISE (206 ha) et les YVELINES (175 ha).

La forêt, surtout feuillue, est représentée principalement par le mélange futaie-taillis à base de réserves de chêne rouvre avec taillis de châtaignier, charme et bouleau. Le tremble domine en zone humide.

Le taillis simple est fréquent en forêt privée. Il est surtout composé de châtaignier, de chênes et de bouleau et quelquefois de robinier en bas des pentes sableuses.

Le peuplier est présent le long des vallées (vallée de l'Epte, vallée de l'Oise). Il occupe une place non négligeable dans la région.

### - VIEILLE FRANCE -

### Situation - Relief

Cette région d'une surface de 75 950 ha, soit 12,5 % de la surface de la Région parisienne, est limitée au Sud par la vallée de la Seine. Elle s'étend de façon importante dans le VAL-D'OISE (57 000 ha), puis en SEINE-SAINT-DENIS (18 000 ha) et très légèrement dans les départements du VAL-DE-MARNE et des YVELINES.

Elle se prolonge et couvre une surface importante dans le département de la SEINE-ET-MARNE.

La Vieille France est enserrée entre la Vallée de la Seine et celle de l'Oise. Il s'agit d'une plaine d'altitude moyenne (150 m) avec une série de buttes forestières (Carnelles - Montmorency - Cormeilles).

### Géologie - Pédologie

Sur le manteau calcaire (Bartonien) qui constitue la base du plateau se sont déposées d'épaisses couches de sables et grês de Fontainebleau, elles-mêmes surmontées de meulière (meulière de Montmorency). L'érosion a laissé une série de buttestémoins couvertes de forêts.

La partie plaine est recouverte d'une épaisse couche de loess. Les alluvions sont présentes dans toutes les vallées, en particulier dans la vallée de l'Oise.

#### Climat

On retrouve toujours le climat de transition caractéristique de la Région parisienne.

Le climat est assez frais (10°4) mais les hivers sont plus rigoureux. La pluviométrie est faible : 550 à 600 mm par an.

### Forête

Avec une surface forestière de 12 150 ha et un taux de boisement de 16 %, la Vieille France est assez boisée. On y trouve, en SEINE-SAINT-DENIS, la forêt régionale de Bondy et, dans le VAL-D'OISE, les forêts domaniales de Montmorency, de l'Isle-Adam, de Carnelle, le prolongement de la forêt de Chantilly (forêt de Coye appartenant à l'Institut de France) qui représentent une véritable richesse forestière.

Les forêts soumises de cette région représentent 14 % de la surface forestière soumise de la Région parisienne.

La composition floristique des forêts s'explique par la nature des sols, le plus souvent acides.

Le hêtre, qui ne se trouve pas dans son optimum du point de vue des sols et climat demeure assez rare, sauf au nord de la région, en forêts de l'Isle-Adam, Carnelle, et surtout en forêt de Coye.

Le chêne domine dans tous les secteurs en association avec le charme et le châtaignier. Il est surtout représenté dans le type de peuplement mélange futaie-taillis.

Les résineux sont rares.

Les peupliers présentent une importance certaine dans cette région. Ils sont surtout situés le long de la vallée de l'Oise.

#### - VALLEE DE LA SEINE -

### Situation - Relief

D'une longueur de 75 km environ et une largeur variant de 3 à 15 km, la région est pratiquement limitée à la vallée et s'étend sur tous les départements de la Région parisienne sauf celui de l'ESSONNE. Elle se prolonge dans l'EURE et la SEINE-ET-MARNE. Elle couvre entièrement la ville de PARIS.

Elle aparaît comme une zone déprimée, très plate,où les cours d'eau s'écoulent très lentement (la Seine est à l'altitude 26 m à PARIS et son cours fait de nombreux méandres).

Elle représente une surface de 55 380 ha soit 9 % de la surface de la Région parisienne, ce qui la classe au 4ème rang.

## Géologie - Pédologie

Située dans la zone structurale la plus basse de la Région parisienne, la Vallée de la Seine est le résultat de mouvements tectoniques et de l'érosion. La Seine a entaillé les divers terrains calcaires qui caractérisent l'unité géologique de la région et coule à la base des calcaires grossiers. La vallée s'est enrichie d'alluvions modernes et anciennes propices au maraîchage et à la populiculture.

## Climat

C'est le climat parisien type avec moins de 150 jours de pluie et plus de 60 jours de gel par an. A PARIS, l'écart entre les températures moyennes de janvier et celles de juillet atteint 16°. Certains hivers connaissent des périodes de froid vif, mais de courte durée, avec vents généralement faibles.

### <u>Forêts</u>

La surface forestière de cette région est de 6 510 ha, soit un taux de boisement de 11,8 %; elle est répartie surtout en futaie (1 500 ha) et en futaie sur-taillis (3 460 ha).

Cette région possède dans les YVELINES la célèbre forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye, sans oublier le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes à PARIS.

Le chêne est l'essence dominante. On trouve quelquefois le chêne pubescent sur le calcaire du Lutétien. Le hêtre est bien représenté en forêt de Saint-Germain.

Les plantations résineuses se sont développées (pin sylvestre et pin noir d'Autriche) en forêt de Saint-Germain.

Le peuplier est finalement peu représenté dans cette région aux terres pourtant propices à son développement. Il est ménacé par les pompages qui alimentent en eau la ville de PARIS, et par l'exploitation des carrières de sable dont la rentabilité est de plus en plus préférée à celle de la populiculture.

## - PAYS DES YVELINES -

### Situation - Relief

Cette région qui couvre une surface de 313 580 ha, soit 51 % de la surface de la Région parisienne, est la plus importante des sept régions forestières. Elle s'étend principalement dans les départements des YVELINES (169 000 ha) et de l'ESSONNE (144 000 ha),

puis dans les départements des HAUTS-DE-SEINE et du VAL-DE-MARNE pour une surface modeste. Elle se prolonge dans le département de la SEINE-ET-MARNE et légèrement en EURE-ET-LOIR.

Cette région d'altitude modeste, assez vallonnée, avec des paysages très variés de plaines et de crêtes boisées, occupe amplement la partie centrale de la Région parisienne.

### Climat

La région avec une température annuelle moyenne de 10° apparaît un peu plus fraîche que PARIS. La pluviométrie qui voisine 600 mm est répartie assez régulièrement. Les vents, surtout d'Ouest et de Sud-Ouest, sont assez violents et les gelées assez abondantes (50 jours par an environ).

Les brouillards apparaissent surtout en automne et en particulier dans la plaine de Versailles.

### Géologie - Pédologie

Le Pays des Yvelines a une géologie très complexe. Il est constitué schématiquement par des couches calcaires d'âge tertiaire - calcaire et meulière de Brie (Sannoisien) et calcaire de Beauce (Aquitanien) - entre lesquels s'intercalent les sables et grès de Fontainebleau (Stampien).

Entre l'Orge à l'Est et Montfort-l'Amaury à l'Ouest, le calcaire de Brie n'apparaît plus et les sables et grès de Fontainebleau, surmontés du calcaire de Beauce, voisinent avec des placages sableux d'âge quaternaire.

A l'ouest de Versailles, on trouve des terrains plus anciens : Cuisien - Lutétien - Bartonien - Ludien.

Les calcaires sont généralement recouverts de limon des plateaux et sont le domaine de la culture. Les sables sont le support de la forêt sur les buttes et sur les pentes.

Les vallées comportent essentiellement des alluvions modernes.

### Forêts

Dans le Pays des Yvelines la forêt occupe une place de choix au sein de la Région parisienne. Avec 87 790 ha de surface boisée et 28 % de taux de boisement, le Pays des Yvelines possède plus de la moitié de la surface boisée de la Région parisienne. La forêt domaniale représente 25,7 % de cette surface.

La forêt domaniale de Rambouillet est le massif le plus important de la région auquel il faut ajouter ceux de Marly, de Versailles, de Meudon et quelques petites forêts soumises au régime forestier (forêt de Beynes, Bois d'Arcy, Bois de Maurepas, etc...). Treize autres petites forêts soumises viennent, avec de nombreuses forêts privées, compléter le paysage très forestier du Pays des Yvelines.

Dans l'ESSONNE, il faut citer les forêts de Dourdan, le Bois de Verrières et de Coquibus.

Dans les HAUTS-DE-SEINE, on trouve les forêts de Fausse-Repose, de Meudon, de Verrières, de la Malmaison (encore souvent appelée "Bois Saint-Cucufa"), qui constituent un ensemble de plus de 1 500 ha d'espaces boisés constituant un remarquable équipement collectif ouvert au public.

Ces quatre forêts sont avec les forêts de Saint-Germain, de Marly et de Versailles les derniers vestiges de la forêt qui enserrait "Lutèce" au début de l'ère chrétienne.

Signalons encore que les HAUTS-DE-SEINE possèdent les parcs de Meudon (occupé en partie par l'Observatoire de PARIS), Saint-Cloud (450 ha) et Sceaux (200 ha) qui sont trois oeuvres capitales de Le Nôtre.

Malgré les déboisements provoqués par l'extension importante des zones urbaines, malgré les défrichements pour mise en culture, malgré l'ouverture de carrières et la création de voies nouvelles, le Pays des Yvelines garde encore (avec 28 %) un taux de boisement supérieur à la moyenne nationale (25,3 %).

Les massifs forestiers s'étendent sur les terrains les plus pauvres (sables de Fontainebleau).

Les essences qui constituent les peuplements sont surtout les chênes rouvre et pédonculé, le châtaignier et, en moindre importance, le bouleau. Les résineux sont principalement représentés par le pin sylvestre. Un effort de reboisement a été fait en épicéa, douglas, pin laricio et sapin de Vancouver.

Le type de peuplement le plus fréquent est celui du mélange futaie-taillis qui occupe 60 % de la surface forestière contre 15 % pour la futaie.

Le peuplier est très bien représenté dans cette région, où il occupe la moitié de la surface populicole de la Région parisienne.

### - LA BRIE -

### Situation - Relief

La partie "Brie" de la Région parisienne située dans l'ESSONNE (12 500 ha), dans le VAL-DE-MARNE (14 200 ha) et la SEINE-SAINT-DENIS (1 500 ha), est le prolongement d'une vaste région qui s'étend dans les départements de la SEINE-ET-MARNE, de la MARNE et de l'AISNE.

Cette région (28 210 ha) ne représente que 4,6 % de la surface de la Région parisienne.

C'est un plateau de faible altitude, variant de 100 à 200 m, légèrement incliné vers l'Ouest, bordé par la Sèine au Sud et découpé par de petites vallées, vallée de l'Yerres en particulier.

#### Climat

L'humidité naturelle des sols, la présence de forêts, l'influence des vents d'Ouest font de la Brie une région à climat plus frais et plus humide que le reste de la Région parisienne. La pluviométrie demeure faible malgré tout et varie de 600 à 650 mm selon les stations.

### Géologie - Pédologie

La Brie doit son unité à la meulière du Sannoisien qui constitue le plateau. Cette meulière donne une argile de décalcification fréquemment recouverte de limon d'épaisseur variable. Des lentilles de sables de Fontainebleau apparaissent localement.

Les cours d'eau ayant plus ou moins creusé le plateau font apparaître quelquefois les marnes et argiles et le gypse. Dans la vallée de la Marne apparaissent des couches plus profondes (calcaire de Saint-Ouen). Les alluvions anciennes dominent dans la vallée de la Marne.

### Forêts

Avec une surface forestière de 8 440 ha et un taux de boisement de 29,9 %, nettement supérieur à celui de la Région parisienne, la Brie est très boisée. En dehors des grands massifs domaniaux-Forêts de Sénart, de Dourdan, Bois de Verrières (ESSONNE), Bois Notre-Dame et Bois de la Grange (VAL-DE-MARNE)— on trouve de petits bois et boqueteaux qui rompent la monotonie des paysages de culture.

Le mélange futaie-taillis est le type de peuplement le mieux représenté avec 77 % de la surface boisée de la Brie.

Les feuillus dominent nettement dans la région et le chêne y est prépondérant à 79 %. Les conifères sont peu représentés.

### - LA BEAUCE -

### <u>Situation - Relief</u>

La Beauce est une très grande région qui s'étend dans les départements du LOIRET, du LOIR-ET-CHER, de l'EURE-ET-LOIR et en Région parisienne dans les départements des YVELINES et de l'ESSONNE. Avec 52 180 ha, elle ne couvre que 8,5 % de la surface de la Région parisienne.

C'est un vaste plateau d'altitude moyenne de 150 m - 165 m à Souchamp (78), 144 m à Méréville (91).

Ce plateau est creusé par quelques affluents de la Juine, de l'Essonne et de l'Orge.

## Géologie - Pédologie

La Beauce a une remarquable unité géologique. Elle est constituée quasi uniquement par les calcaires très perméables de l'Aquitanien, presque toujours recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limon des plateaux. Ce sol riche a fait de la Beauce "le grenier de la France".

### Climat

Le climat est tempéré. Abritée des vents d'Ouest par les collines du Perche, la Beauce a un climat caractérisé par une pluviométrie très faible 450 à 600 mm.

La température moyenne avoisine 10° avec des oscillations entre 2° en janvier à 20° en juillet.

Si l'enneigement est très faible, les jours de gelée sont de l'ordre de 50, plus important en hiver qu'au printemps.

## Forêts

Cette région est peu propice à la végétation forestière. La forêt n'est guère représentée que dans les vallées ou les dépressions impropres à la culture. La Beauce ne comporte aucun grand massif forestier. La forêt est éparpillée en petits boqueteaux ou rideaux boisés, ou bien occupe le flanc des vallées.

La surface boisée est de 4 190 ha soit un taux de boisement de 8 %.

Les formations boisées sont feuillues à 90 % et le chêne y est prépondérant à 65 %. Le pin sylvestre est l'essence la plus représentée pour les conifères.

La peupleraie occupe une place modeste dans la Beauce.

## - LE GATINAIS -

### Situation - Relief

Le Gâtinais n'occupe qu'une surface modeste dans la Région parisienne (7 980 ha soit 1,3 %). Il n'est que le prolongement dans le sud-est du département de l'ESSONNE, d'une région qui s'étend dans les départements du LOIRET, de la SEINE-ET-MARNE et de l'YONNE.

C'est une région peu accidentée (altitude moyenne 120 m) mais toutefois plus accidentée que dans le reste du Gâtinais. Le plateau se relève sensiblement au contact du Perche. Elle présente des paysages variés où les cultures se mêlent aux bois.

#### Climat

Le climat a une tendance continentale plus marquée que dans le reste de la Région parisienne.

Les jours de gelée et de brouillard sont plus élevés (70 jours environ).

Une forte humidité atmosphérique et une pluviométrie de 650 mm avec un maximum automnal caractérisent le climat du Gâtinais de la Région parisienne.

## <u> Céologie - Pédologie</u>

Le Gâtinais en Région parisienne est presque exclusivement constitué par des calcaires aquitaniens très perméables, en général recouverts d'un placage plus ou moins épais de sables limoneux.

#### Forêts

La forêt est rencontrée sur les différentes formations géologiques, mais elle occupe surtout les secteurs d'argiles plastique et à silex ainsi que les sables et cailloutis.

Toutes les forêts sont privées.

Le taux de boisement de cette petite région est de 17,3 %. C'est un des taux les plus importants de la Région parisienne.

Les peuplements morcelés représentent 47 % de la surface boisée du Gâtinais, suivi par le taillis simple qui représente 26,8 %. La futaie n'est pas représentée.

Les feuillus et les conifères occupent une surface a peu près identique. Le chêne est l'essence prépondérante pour les feuillus et le pin sylvestre pour les conifères.

Le peuplier est très peu représenté dans cette région.

### 4.3 - Types de peuplement

Les formations boisées de production ont été subdivisées en six types de peuplement.

On appelle "type de peuplement" des ensembles forestiers, continus ou discontinus, qui présentent une suffisante unité du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

La surface minimum de ces ensembles est de 4 ha, en règle générale.

Toutefois, pour les futaies de conifères et plus spécialement pour les reboisements, cette surface minimum est abaissée à 1 ha.

Ainsi, dans un massif forestier comportant des peuplements de plusieurs types, on n'individualisera pas un type représenté sur moins de 4ha ou de 1 ha.

Evidemment cette règle ne s'applique pas au cas des formations boisées de moins de 4 ha ou de 1 ha (bosquets, boqueteaux de 5 ares à 50 ares et de 50 ares à 4 ha).

Dans la description qui va suivre, seront mentionnées pour chaque type les données suivantes :

- surface totale du type,
- volume à l'hectare,
- accroissement courant annuel à l'hectare.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici ces mêmes données au niveau "Région parisienne" :

 surface totale des formations boisées de production (sans les coupes rases)

= 116 220 ha

- volume total sur pied
= 15 815 500 m3 soit à 1'ha

= 136 m3

- accroissement annuel total = 444 700 m3 soit à l'ha

= 3,8 m3.

## - FUTATE FEUILLUE -

Sont rangés dans ce type les peuplements de futaie dans lesquels les feuillus ont un couvert égal ou supérieur à 75 %, y compris les reboisements de feuillus (202 ha dont 82 ha en hêtre).

Le type 'futaie feuillue' couvre une surface totale de 2 480 ha, soit 2 % seulement de la surface boisée de production.

#### Il est situé :

- a) pour 77,8 % de sa surface en forêt soumise
- b) pour 65,7 % de sa surface dans le Pays des Yvelines et 14,1 % dans la Vieille France.

Il est constitué surtout par le chêne (rouvre et pédonculé) qui y est prépondérant à 62,5 %. Le hêtre (14 %) est encore bien représenté.

Sur l'ensemble du type, le volume ressort à 251 m3/ha (235 en forêt soumise, 305 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 3,4 m3/ha/an (3,5 en forêt soumise, 3,2 en forêt privée).

## - FUTAIE DE CONIFERES -

Il s'agit de peuplements comportant à l'intérieur de chaque élément de type un couvert de conifères supérieur à 75 %. Ce type englobe les reboisements.

Le type couvre une surface de 4 760 ha, soit 4 % de la surface boisée de production.

C'est dans le Pays des Yvelines qu'il est le plus représenté (4 310 ha soit 91 % de sa surface).

Il est situé pour 70 % de sa surface en forêt soumise, et pour 30 % de sa surface en forêt privée.

Il est constitué surtout par le pin sylvestre qui y est prépondérant à 74 %. Le pin laricio est encore bien représenté avec 11 %.

Les reboisements en essences résineuses représentent 1 059 ha dont la moitié en pin sylvestre.

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 144 m3/ha (146 en forêt soumise, 138 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 6,1 m3/ha/an (6.1 en forêt soumise, 6,0 en forêt privée).

La part des conifères dans ces résultats est de 130 m3/ha et 5,7 m3/ha/an.

## - MELANGE FUTAIE-TAILLIS -

Ce type comprend tous les taillis sous-futaie à un stade plus ou moins avancé de conversion et plus généralement tous les mélanges de futaie et de taillis sans considération de traitement.

Présent dans toutes les régions forestières, il couvre une surface de 72 130 ha, soit 62 % de la surface boisée de la Région parisienne.

#### Il est situé pour :

- 64 % de sa surface en forêt non soumise dont il constitue avec 57 % de la surface privée le type dominant,
- 68 % de sa surface dans le Pays des Yvelines et 10 % de sa surface dans le Vexin Français.

Il est constitué pour 78 % de sa surface par des peuplements mélangés de futaie et taillis, pour 12 % par des peuplements de futaie et pour 10 % par des taillis simples.

La futaie est surtout composée de chênes rouvre et pédonculé, prépondérants sur 77 % de la surface totale du type. Le pin sylvestre, le mieux représenté ensuite, n'y est prépondérant qu'à 6 %.

Sur l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 143 m3/ha (172 en forêt soumise, 126 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 3,7 m3/ha/an (3,8 en forêt soumise, 3,6 en forêt privée).

## - TAILLIS SIMPLE -

Le taillis simple couvre une surface de 25 950 ha, soit 22 % de la surface boisée de production de la Région parisienne.

### Il est situé pour :

- 85 % de sa surface en forêt privée
- 65 % de sa surface dans le Pays des Yvelines
- 12 % de sa surface en Vieille France.

Il est constitué principalement (64 %) par des taillis simples au sens strict, et, pour le surplus, par des taillis-sous-futaie pauvres (32 %) et quelques taches de futaie (4 %).

Dans ce type, ce sont les chênes (rouvre et pédonculé) qui sont prépondérants (47 %). Le châtaignier représente 15 % et le bouleau 13 %.

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 121 m3/ha et l'accroissement courant annuel à 4.1 m3/ha/an.

### - PEUPLEMENTS MORCELES -

Sous ce type sont regroupés :

- les peuplements à structure parcellaire très morcelée, caractérisés par la juxtaposition de petites parcelles (surface généralement inférieure à 4 ha) le plus souvent dissemblables quant à la composition, la structure forestière et la densité; il s'agit de "bois de ferme" s'il y a une interprétation marquée du territoire agricole avoisinant, de "peuplements en mosaïque" dans le cas contraire, ceux-ci couvrant d'ailleurs des surfaces en général plus importantes que ceux-là;
- les boisements voisins d'habitations rurales ou péri-urbaines ;
- les boisements de fond de vallée s'étendant le long de cours d'eau ou d'étangs.

Ce type couvre une surface de 10 030 ha, soit 9 % seulement de la surface boisée de production de la Région parisienne.

Situé uniquement en forêt privée, il est localisé principalement dans le Pays des Yvelines pour la moitié de la surface.

Il est constitué de taillis simple (44 %), de mélange futaietaillis (40 %), le reste étant des futaies.

Dans ces peuplements, principalement feuillus (89 % de la surface du type), les chênes rouvre et pédonculé couvrent 41% de la surface, le frêne 12 % et le pin sylvestre 10 %.

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 104 m3/ha et l'accroissement courant annuel à 3.5 m3/ha/an.

#### - PEUPLEMENTS MARGINAUX -

Les peuplements marginaux regroupent :

- les accrus naturels, d'installation plus ou moins récente sur des terrains auparavant non boisés et aujourd'hui abandonnés par l'agriculture;
- les peuplements dégradés et les boisements lâches, caractérisés par un aspect clairiéré, lâche aux limites floues et irrégulières.

Ce type ne couvre qu'une surface de 870 ha, soit moins de 1 % de la surface boisée de production de la Région parisienne.

Il est situé surtout dans le Pays des Yvelines (66 % de la surface).

Il est constitué à 64 % par du taillis simple, 17 % par des mélanges futaie-taillis et le reste par de la futaie.

Les essences prépondérantes les plus fréquentes sont les chênes rouvre et pédonculé (34 % de la surface du type), le bouleau (26 %), l'orme (13 %) et le pin sylvestre (13 %).

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 34 m3/ha seulement et l'accroissement courant annuel à 1.7 m3/ha/an.

### 5 - ASPECT DE L'ECONOMIE FORESTIERE

#### 5.1 - Généralités

a) Les surfaces boisées soumises au régime forestier représentent 35 700 ha ; elles sont composées, pour 94 %, par des forêts domaniales.

Les forêts privées ont une surface presque trois fois plus importante : 98 200 ha, dont 18 %, cependant, sont sans fonction principale de production.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (\*) chargé de la Forêt privée de la Région parisienne estime que sont à agréer en 10 ans 395 plans simples de gestion, couvrant 43 300 ha, soit un peu plus de la moitié de la forêt privée de production. Au ler Janvier 1980, 293 (29 700 ha) avaient été appelés, 111 (16 000 ha) avaient été adressés par les propriétaires et 82 (12 800 ha) avaient été approuvés (\*\*).

b) La majorité de la production des forêts de la Région parisienne est commercialisable, à la suite d'exploitations faites par des entreprises forestières, le plus souvent, ou par des propriétaires forestiers qui se réservent ce genre de travaux.

<sup>(\*)</sup> Les C.R.P.F. ont été créés par la loi du 6 Août 1963. Ils ont, entre autres missions, celle d'approuver les plans simples de gestion imposés à toutes les forêts privées importantes (en principe celles de plus de 25 ha d'un seul tenant).

<sup>(\*\*)</sup> Au ler Janvier 1981, ces chiffres sont passés à : 348 (33700 ha), 126 (18100 ha) et 102 (15 200 ha).

En 1979, il a été exploité au total 187 000 m3 dont :

- Bois d'oeuvre : 71 500 m3 au total, dont

+ feuillus : 55 000 m3 (77%),

le chêne représentant 31 700 (58 %)

+ conifères : 16 500 m3 (23%),

dont 15 700 (95%) de pin sylvestre.

- Bois d'industrie : 105 700 m3 au total, dont

plus de 95 % sont destinés à la trituration pour pâtes et panneaux.

- Bois de chauffage: 9 900 m3, soit 15 000 stères.

La valeur de ces bois, évaluée d'après les calculs de valeur finale agricole, au stade bord de route, s'est élevée à 35 336 000 F (hors taxes).

c) Quant aux sciages, il en a été produit 22 600 m3 en 1979, dont 17 400 de feuillus et 5 200 de conifères (essentiellement de pin sylvestre).

D'autre part, la valeur des sciages commercialisés pendant cette année a été estimée à 28 509 000 F (hors taxes).

d) Malgré les difficultés rencontrées, la Région parisienne continue à garder une certaine activité en matière d'industrie du bois, dont les produits y trouvent des débouchés variés et, somme toute, aisés.

Les industries du bois sont principalement tournées vers la production de bois de charpente et de menuiserie pour la construction, le façonnage de palettes de manutention ou de bois de calage pour l'industrie (en particulier celle de l'automobile), la fourniture de déroulages, de tranchages et de panneaux (une usine dans l'ESSONNE) pour les aménagements intérieurs et pour l'ameublement (dont le Faubourg Saint-Antoine reste toujours le "Haut-lieu"). A signaler quelques entreprises fabriquant des treillages, pieux, piquets, etc..., ou du charbon de bois, sans parler de celles spécialisées dans le conditionnement et la vente au détail du bois de chauffage.

e) L'économie forestière (industries du bois exclues) de la Région parisienne est en fait assurée à plus de 95 % par trois de ses sept départements constitutifs : les YVELINES, l'ESSONNE et le VAL D'OISE, auxquels est limitée l'étude plus détaillée qui suit.

## 5.2 - Exploitations forestières (cf. tableaux 1)

a) Le tableau ci-dessous donne le nombre des entreprises forestières travaillant dans le département considéré et l'effectif de leur main d'oeuvre (en 1979) :

Entreprises (1979)	78	91 	95		
- Nombre entreprises avec siège social dans le département (dont en même temps scierie)	40 (13)	16 (9)	9 (3)		
- Avec main d'oeuvre permanente (*)					
<ul> <li>Cadres, maîtrises, employés</li> </ul>	4	2	5		
<ul> <li>Ouvriers et apprentis</li> </ul>	69	19	18		
Total	73	<u></u>	23		
- Nombre entreprises avec siège social hors département	72	53	47		
- TOTAL entreprises travaillant dans département	112	69	56		
(x) Avec main d'oeuvre étrangère assez importante (Portugais, Yougoslaves, Turcs)					

b) Les exploitations (en milliers de m3) ont porté en 1979 sur :

78		91		95		Total	
(1)	%	(1)	%	(1)	%	(1)	%
22 26	46 54	11 2	85 15	6	60 40	39 32	55 45
48	100	13	100	10	100	71	100
33 44	43 57	5 8	38 62	2 2]4	92 8	62 54	53 47
77 69	100 90	13 10	100 77	26 24	100 92	116 103	100 89
55 70	44 56	16 10	62 38	30 6	83 17	101 86	51 <sub>1</sub> 116
125	100 53 4 3 10 30	26	100 30 3 36 19	36	100 27 18 23 29 3	187	100 45 7 11 15 22
_	(1) 22 26 48 33 44 77 69	(1)	(1) % (1)  22	(1)       %       (1)       %         22       46       11       85         26       54       2       15         48       100       13       100         33       43       5       8       62         77       100       13       100         69       90       10       77         55       44       16       62         70       56       10       38         125       100       26       100         53       3       36         10       19	(1)       %       (1)       %       (1)         22       46       11       85       6         26       54       2       15       4         48       100       13       100       10         33       43       5       38       24         57       8       62       2         77       100       13       100       26         69       90       10       77       24         55       44       16       62       30         70       56       10       38       6         125       100       26       100       36         53       30       3       3         4       3       36       3         10       19       19	(1)       %       (1)       %       (1)       %         22       46       11       85       6       60         26       54       2       15       4       40         48       100       13       100       10       100         33       43       5       38       24       92         8       62       2       8         77       100       13       100       26       100         69       90       10       77       24       92         55       44       16       62       30       83         70       56       10       38       6       17         125       100       26       100       36       100         53       3       3       27       18         3       36       23       23         10       19       29	(1)       %       (1)       %       (1)       %       (1)         22       46       11       85       6       60       39         26       54       2       15       4       40       32         48       100       13       100       10       100       71         33       43       5       8       62       2       8       54         77       100       13       100       26       100       116         69       90       10       77       24       92       103         55       44       16       62       30       83       101         70       56       10       38       6       17       86         125       100       26       100       36       100       187         53       4       3       36       23       18         3       36       23       23       10       19       29

Par ailleurs, certaines entreprises font, en dehors de leur département d'origine, des achats annuels de l'ordre de :

- pour les YVELINES : 7 000 m3 B.O. et 40 000 m3 B.I.
- pour l'ESSONNE : 4 000 m3 B.O. et 1 000 m3 B.I.
- pour le VAL-D'OISE : 14 000 m3 B.O. et 2 000 m3 B.I.

Ces achats sont généralement faits dans les départements voisins du Nord et Nord-Ouest.

. Les bois d'industrie - il s'agit surtout de bois destinés à la trituration : pâtes et panneaux feuillus - sont vendus pour la plupart à des usines hors Région. Les bois d'oeuvre sont sciés soit dans la Région, soit, et le plus souvent, par des scieurs de l'EURE, EURE-ET-LOIR, LOIRET et OISE. Une partie est exportée vers l'Allemagne et la Belgique; il s'agit presque exclusivement de grumes de chêne pour le tranchage ou des sciages de haute qualité.

Ceux sciés dans la Région sont, pour la plus grande partie, utilisés par les industries locales et de l'agglomération parisienne, et aussi par la construction.

## 5.3 - Scieries (cf tableaux 2)

a) Le tableau ci-dessous donne, pour 1979 et par département, le nombre de scieries exploitées par des ressortissants qui y sont domiciliés, l'effectif de leur main-d'oeuvre permanente (cette main-d'oeuvre est composée généralement de personnels assez stables domiciliés à proximité du lieu de travail) et la production de sciages:

Scieries (1979)	78	91	95	Total
Nombre de scieries	13	7	3	23
Main-d'oeuvre permanente + cadres, maîtrises, employés + ouvriers et apprentis + Total	11 50 61	11 30 41	կ 14 18	26 94 120
Production sciages (1 000 m3s)	12,5	5,7	3,3	21,5
Production moyenne par scierie (m3s)	962	814	1 100	935
Production moyenne par salarié (m3s)	205	139	183	179

Le ratio production/nombre d'entreprises se situe donc, pour l'ensemble des trois départements, à moins de 1 000 m3s, ce qui n'est pas très élevé. A titre de comparaison, le ratio de la Région ILE-DE-FRANCE est ressorti en 1979 à 1 339 m3, et celui de la France à 1 812 m3.

Par contre le ratio production/main-d'oeuvre totale, 179 m3, est meilleur que celui de la Région ILE-DE-FRANCE, 133 m3; il reste cependant encore loin de celui de la France entière, 327 m3.

b) Au 31 décembre 1979, la structure de la branche Scierie était la suivante :

	Nombre	scieries	% de production		
Départements 	2 000 m3s F C M	2 000 à 4 000 m3s F C M	— 2 000 m3s F C	2 000 à 4 000 m3s F C	
78	9 1 -	<u>2 1 -</u> 3	<u>21 7</u> 28	45 <u>27</u> 72	
91	3 - 3	<u>- 1 -</u> 1	<u>54 1</u> 55	<u>39 6</u> 45	
95	2	1	3 -	79 <u>18</u> 97	
Ensemble	18	523	<u>29</u> 1	<u>71</u> 00	
F = Feuillu	s (	= Conifères	<u> </u>	M = Mixte	

On constate que les scieries de plus de 2 000 m3s/an, qui représentent 22 % des scieries, assurent 71 % de la production des sciages. La branche Scieries y serait donc plus concentrée que dans l'ensemble de la Région ILE-DE-FRANCE, où les chiffres équivalents sont de 26 % et 63 % (pour l'ensemble de la France, on a 25 % et 76 %).

YVELINES (78)

## PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(Unité : 1 000 m3r)

	ANNEES					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979
B.O. Chêne Hêtre Peuplier Divers	25,9 1,2 5,6 6,0	16,3 0,7 4,8 3,8	20,1 3,5 3,4 5,1	20,2 1,8 2,6 9,7	24,4 1,9 3,0 7,8	25,1 1,9 1,6 4,7
TOTAL FEUILLUS	38,7	25,6	32,1	34,3	37,1	33,3
Sapin - Epicéa Autres conifères	0,1	0,3 6,0	0,3 15,2	0,1 11,6	- 11,6	1),,,
TOTAL CONIFERES	10,3	6,3	15,5	11,7	11,6	14,7
TOTAL B.O.	49,0	31,9	47,6	46,0	48,7	48,0
B.I. Trituration feuillus Trituration conifères	21,7	52,4 6,4	62,5	74,2 2,4	59,0 1,6	68,7
Mines feuillus Mines conifères	0,5 0,6	1,4	0,2	-	0,2	-
Bois ronds divers feuillus Bois ronds divers conifères Bois pour extraits tannants	1,8 0,1 -	1,4 - -	1,5 - -	1,1 0,2 -	0,1	1,5
TOTAL B.I. FEUILLUS CONIFERES	27,2 24,0 3,2	61,6 55,2 6,4	66,3 64,2 2,1	77,9 75,3 2,6	61,4 59,1 2,3	70,3 68,
BOIS DE FEU FEUILLUS	10,9	7,7	11,5	9,1	6,4	6,

YVELINES (78)

# PRODUCTION DES SCIERIES

(Unité : 1 000 m3s)

Essences indigènes

	ANNEES					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979
SCIAGES Chêne Hêtre Peuplier Divers	6,4 0,5 1,0 2,3	5,2 0,4 0,5 2,9	5,1 0,2 0,2 2,5	5,6 0,3 0,3 2,4	4,9 0,3 0,2 2,8	5,0 0,5 0,3 2,5
TOTAL FEUILLUS	10,2	9,0	8,0	8,6	8,2	8,3
Sapin - Epicéa Autres conifères	- 7,1	1,7 4,2	- 6,3	- 5,4	- 4,2	0,1 4,1
TOTAL CONIFERES	7,1	5,9	6,3	5,4	4,2	4,2
TOTAL FEUILLUS CONIFERES	17,3	14,9	14,3	14,0	12,4	12,5
BOIS SOUS RAILS Chêne Hêtre Conifères Appareils de voie Chêne	- - -	-	- - -	- - -	-  -	-
SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	17,3	14,9	14,3	14,0	12,4	12,5
CHUTES DE SCIERIE (1 000 t) Trituration Autres utilisations	2,1	1,0	1,4	1,8	1,7	2,5 0,5
TOTAL CHUTES DE SCIERIE	2,5	1,6	1,4	1,9	1,8	3,0

ESSONNE (91)

## PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(Unité : 1 000 m3r)

	ANNEES					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979
B.O. Chêne Hêtre Peuplier Divers	4,4 0,2 3,4 2,1	7,9 0,1 6,4 2,9	5,3 0,1 5,2 5,0	3,4 0,1 5,8 5,1	1,8 0,1 4,9 5,1	3,9 0,4 4,8 2,7
TOTAL FEUILLUS	10,1	17,3	15,6	14,4	11,9	11,8
Sapin - Epicéa Autres conifères	- 1,4	- 0,8	- 2,8	0,1	2,8	0,1
TOTAL CONIFERES	1,4	0,8	2,8	1,4	2,8	1,5
TOTAL B.O.	11,5	18,1	18,4	15,8	14,7	13,3
B.I. Trituration feuillus Trituration conifères Mines feuillus Mines conifères Bois ronds divers feuillus Bois ronds divers conifères Bois pour extraits tannants	28,4 - - - 0,7 0,1	18,6 0,1 - - -	5,0 0,7 - - 0,5 -	6,9 - - - 0,4 -	11,9 0,1 - - 0,3 -	9,6
TOTAL B.I. FEUILLUS CONIFERES	29,2 29,1 0,1	18,7 18,6 0,1	6,2 5,5 0,7	7,3 7,3 -	12,3 12,2 0,1	11,1 10,9 0,2
BOIS DE FEU FEUILLUS	1,3	0,6	1,3	1,1	0,7	1,7

ESSONNE (91)

## PRODUCTION DES SCIERIES

(Unité : 1 000 m3s)

Essences indigènes

	ANNEES					
•	1974	1975	1976	1977	1978	1979
SCIAGES Chêne Hêtre Peuplier Divers	2,8 0,1 1,5 2,1	1,6 0,1 0,3 2,6	2,9 0,2 0,5 2,0	2,1 0,1 0,3 2,9	1,8 0,1 0,6 2,5	1,9 0,1 0,9 2,4
TOTAL FEUILLUS	6,5	4,6	5,6	5 <b>,</b> 4	5,0	5,3
Sapin - Epicéa Autres conifères	0,4	- 0,2	- 0,5	- 0,3	0,2	0,1.
TOTAL CONIFERES	0,4	0,2	0,5	0,3	0,2	0,4
TOTAL FEUILLUS CONIFERES	6,9	4,8	6,1	5,7	5,2	5,7
BOIS SOUS RAILS Chêne Hêtre Conifères Appareils de voie Chêne	- - -		- - -	- - -	- - -	-
SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	6,9	4,8	6,1	5,7	5,2	5,7
CHUTES DE SCIERIE (1 000 t) Trituration Autres utilisations	0,2	- 0, <sup>1</sup> 4	0,5	0,3	0,9	1,4
TOTAL CHUTES DE SCIERIES	0,2	0,4	0,5	0,3	1,0	1,7

VAL D'OISE (95)

# PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(Unité : 1 000 m3r)

	ANNEES					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979
B.O. Chêne Hêtre Peuplier Divers	3,6 0,4 8,6 3,3	4,7 0,2 8,8 2,9	3,1 1,0 2,2 4,0	3,5 1,4 1,7 6,5	2,0 1,5 2,5 3,4	2,6 1,9 2,4 2,9
TOTAL PEUILLUS	15,9	16,6	10,3	13,1	9,4	9,8
Sapin - Epicéa Autres conifères	0,1	0,1	1,1	1,0	0,2	- 0,3
TOTAL CONIFERES	0,2	0,2	1,1	1,0	0,2	0,3
TOTAL B.O.	16,1	16,8	11,4	14,1	9,6	10,1
B.I. Trituration feuillus Trituration conifères Mines feuillus Mines conifères Bois ronds divers feuillus Bois ronds divers conifères Bois pour extraits tannants	22,7 0,1 1,9 -	25,2 - 0,2 - 0,2 -	43,6	20,8	33,8 - - - 0,7 -	24,1
TOTAL B.I. FEUILLUS CONIFERES	26,0 25,9 0,1	25,6 25,6	43,8 43,8	21,5 21,1 0,4	34,5 34,5	54,4 54,4
BOIS DE FEU FEUILLUS	1,8	1,2	0,8	2,1	1,2	1,4

VAL D'OISE (95)

### PRODUCTION DES\_SCIERIES

(Unité : 1 000 m3s)

Essences indigènes

	ANNEES					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979
SCIAGES Chêne Hêtre Peuplier Divers	1,2 1,2 0,3	1,2 0,7 0,2 1,6	0,9 1,0 0,3 2,0	0,7 1,9 0,2 1,1	0,4 1,4 0,2 1,4	0,3 1,0 0,2 1,2
TOTAL FEUILLUS	4,4	3,7	4,2	3,9	3,4	2,7
Sapin - Epicéa Autres conifères	0,1	0,2	- 0,2	0,1	- 1,1	- 0,6
TOTAL CONIFERES	0,3	0,2	0,2	0,8	1,1	0,6
TOTAL FEUILLUS CONIFERES	4,7	3,9	4,4	4,7	4,5	3,3
BOIS SOUS RAILS Chêne Hêtre Conifères Appareils de voie Chêne		- - -			- - -	- - -
SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	4,7	3,9	14,14	4,7	4,5	3,3
CHUTES DE SCIERIE (1 000 t) Trituration Autres utilisations		-	1,2	1,4	1,0	1,3
TOTAL CHUTES DE SCIERIE	-	-	1,2	1,4	1,0	1,3

Sources - S.R.A.F. de l'Ile-de-France - Direction des Forêts, Enquêtes annuelles de Branches Exploitation Forestière et Scierie.

- Association Nationale des Centres Régionaux de la Propriété Forestière.

N.B.: Les volumes m3r sont donnés — sur écorce pour les feuillus ; - sous écorce pour les résineux.

## II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE -

L'étude préalable des départements de la REGION PARISIENNE, comportant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement a été réalisée de Janvier à Juin 1977.

L'interprétation de la couverture photographique aérienne (photographies panchromatiques et infra-rouges de format 23 x 23 cm à l'échelle du 1/25 000 prises en 1976) a été réalisée de Novembre 1977 à Avril 1978.

La deuxième phase de l'inventaire comportant l'exécution des levers au sol concernant les formations boisées de production, soumises et non soumises au régime forestier, les haies boisées, les plantations d'alignement, les arbres forestiers épars, les landes et friches, a été effectuée de Novembre 1978 à Juin 1979. Le recensement des peupleraies a été effectué en Mai et Juin 1981.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été réalisée par le Centre de traitement de l'information du Service de l'Inventaire Forestier National en Décembre 1980, Janvier et Juillet 1981.

## III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE -

Les résultats sont fournis dans les tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les formations arborées.

Le tome 2ème réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur à la différence de ceux du ler tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toute, ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

### - Formations boisées de production -

### - Forêts -

Formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- . soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 % ;
- . soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis ;
- . avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha ;
- ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

#### - Boqueteaux -

Petits massifs boisés de moins de 4 hectares et d'au moins 50 ares, le plus souvent situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

#### - Bosquets -

Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 50 ares et 5 ares (et d'une largeur supérieure à 15 m) ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

(Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars).

#### - Autres formations boisées (boisements de protection ou d'agrément) -

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitables car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, ou encore celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

#### - <u>Landes</u> -

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande occupe une place intermédiaire entre l'agriculture et l'état boisé.

#### - Improductif -

Cet usage groupe les surfaces improductives du point de vue agricole et forestier.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais).

#### - Haies -

Lignes boisées d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm), avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

#### - Alignements -

Lignes d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'uhé largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

#### - Peupleraies -

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface minimum de 5 ares sur une largeur de cime supérieure à 15 m.

#### - Volume -

Il s'agit de volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celle des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;
- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories;
- éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § catégories d'utilisation des bois).

#### - Accroissements -

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période des 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

 a) l'accroissement des arbres sur pied compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus.

Ces arbres, en effet, n'auraient dû être pris en compte que depuis moins de 5 ans ; leur accroissement ne peut donc être calculé sur 5 ans.

Comme il n'est pas possible de connaître le moment exact de leur passage à la recensabilité, on estime qu'en moyenne ce passage s'est effectué au milieu de la période.

Ces arbres n'ont ainsi apporté au peuplement que la moitié de leur accroissement calculé sur 5 ans.

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d'"Accroissement dû aux arbres coupés".

# - Recrutement (ou passage à la futaie) -

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

### - Essence prépondérante -

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

# - Structure forestière élémentaire -

C'est la constation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes :

futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

Cette caractéristique est donc déterminée sur le point de sondage soit une surface de 20 ares, exceptionnellement de 1 hectare dans certains cas particuliers (placette vide).

Par contre, les types de peuplement sont appréciés sur des surfaces plus importantes.

Or certains types comportent dans leur définition une notion de traitement ou au moins d'aspect, de même dénomination que la structure forestière élémentaire.

Mais en raison de l'appréciation différente des deux caractéristiques, il ne peut y avoir identité totale des surfaces.

Par exemple, un peuplement de futaie pourra ne présenter que 80 % de sa surface sous la structure élémentaire de futaie et un type "Taillis simple" pourra contenir 10 à 20 % de structure élémentaire de futaie.

On peut d'ailleurs donner la même explication pour d'éventuelles discordances entre la surface d'une essence prépondérante et la surface du type de peuplement défini par rapport à cette même essence.

Par exemple dans le type "Hêtraie", le hêtre ne sera prépondérant qu'à 80 % et on retrouvera du hêtre prépondérant dans d'autres types de peuplement.

#### - Catégorie de dimension des bois -

Les 4 catégories de dimensions figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c) :

Non recensable	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	7,5 - 22,4 cm	24,5 — 54,4 cm
Moyen bois	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

#### - Catégories d'utilisation des bois -

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- Catégorie I Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrage, traverses.
- Catégorie III Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions : diamètre fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

# Répartition du territoire suivant l'utilisation du sol et par département

#### Toutes propriétés

Utilisation du sol	Surface totale	Formation boisée		Landes friche		Terrair agricol		Improduct et eau	
Départements	ha	ha	*	ha	, %	ha .	%	ha	<u> </u>
Yvelines	230 690	65 040	   28.2	2 470	1.1	117 320	50.8	   45 880	19.9
Essonne	181 500	40 050	22.1	1 480	0.8	106 040	58.4	33 930	18.7
Val d'Oise	125 270	21 280	17	750	0.6	76 350	61	l 26 880	21.4
Val de Marne	24 580	2 850	11.6	170	0.7	2 860	11.6	18 700	76.1
Hauts de Seine	17 580	2 430	13.8	320	1.8	420	2.4	14 410	82
Seine-St — Denis	23 590	1 260	5.4	120	0.5	2 860	12.1	19 350	82
Paris   	10 520	970	9.3	-	! [ [	-	     	9 540	1   130.7 
Région parisienne	613 730	133 880	21.8	5 310	0.9	305 850	1 49.8	168 690	27.5

REGION PARISIENNE - Tableau 2
Répartition du territoire suivant l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis  au régime forestier     ha	Terrains non soumis au régime forestier ha	Total par utilisation du sol ha
A - Terrains non boisés			
- Terrains agricoles	537	305 314	305-851 (2)
- Landes	156	5 151	5 307 (2)
- Eaux	98	7 497	7 595
- Improductifs	951	160 137 (1)	161 088
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	1 742	478 099	479 841
B - Terrains boisés			
— Formations boisées de production	į		
Forêts	35 366	76 054	111 420
Boqueteaux	39	4 043	4 082
Bosquets	39	800	839
Total	35 444	80 897	116 341
- Autres formations boisées	264	17 279	17 543
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	35 708	98 176	133 884
TOTAL A + B	37 450	576 275	613 725
Taux de boisement B/ A + B			21.8 %

(1) dont 1 083 ha de terrains militaires interdits

(2) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

- Haies Longueur 1 250 km
- Alignements Longueur 350 km
- Peupleraies de production Surface 1 361 ha
- Peupleraies d'agrément 65 ha

N.B. La surface trop faible des terrains communaux et assimilés, et,surtout, leur répartition très irrégulière par département n'ont pas permis de les recenser séparément des autres terrains soumis au régime forestier.

#### Département des Yvelines

Utilisation du sol		   Terrains non soumis     au régime forestier     ha	Total par utilisation du sol ha
A - Terrains non boisés		<u> </u>	
- Terrains agricoles	397	116 923	117 320
- Landes	156	2 308	2 464
- Eaux	ĺ	3 517	3 517
- Improductifs	867 	41 488	42 355
TOTAL PAR CATEGORIC DE PROPRIETE - A -	1 420	164 236	165 656
θ – Terrains boisés			
- Formations boisées de production		į	-
Forêts	21 292	37 136	58 428
Boqueteaux	39	1 845	1 884
Bosquets	39	386	425
Total	21 370	39 367	60 737
- Autres formations boisées	80	4 220	4 300
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	21 450	43 587	65 037
TOTAL A + 8	22 870	207 823	230 693
₹aux de boisement B/ A + 8		·	28.2 %

## Département de l'Essonne

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier ha	Terrains non soumis au régime forestier ha	Total par utilisation du sol ha
A - Terrains non boisés.			
- Terrains agricoles	- i	106 038	106 038
- Landes	ļ -	1 482	1 482 1 935
- Eaux - Improductifs	-	1 935 31 997 (1)	31 997
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	-	141 452	141 452
B - Terrains boisés			
- Formations boisées de production			
Forêts	6 637	24 541	31 278
Boqueteaux Bosquets	-	1 744 213	1 744 213
Total	6 637	26 598	. 33 235
- Autres formations boisées	-	6 817	6 817
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	6 637	33 415	40 052
TOTAL A + B	6 637	174 867	l 181 504
Taux de boisement B/ A + B		<u></u>	27.1 %

<sup>(1)</sup> dont 914 ha de terrains militaires interdits

#### Département du Val d'Oise

Utilisation du sol		Terrains non soumis au régime forestier ha	Total par utilisation du sol ha
A – Terrains non bois€s		l l	<u> </u>
- Terrains agricoles - Landes	140	76 212     751	76 352 751
- Eaux - Improductifs	51 37	802     25 993 (1)   	853 26 030
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	228	103 758	103 986
B - Terrains boisés	<u> </u>		•
- Formations boisées de production	,	į	
Forêts Boqueteaux Bosquets	5 396 — —	11 901 412 201	17 300 412 201
Total	5 396	12 514	17 910
- Autres formations bolsées	-	3 371	3 371
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	5 396		21 281
TOTAL A + B	5 624	119 643	125 267
Taux de boisement B/ A + B			17 %

<sup>(1)</sup> dont 169 ha de terrains militaires interdits

#### Département du Val de Marne

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier ha	Terrains non soumis au régime forestier ha	Total par utilisation du sol ha
A - Terrains non boisés	<u> </u>	1	
- Terrains agricoles		2 855	2 865
- Landes	l -	165	165
- Eaux	47	573	620 -
- Improductifs	_	18 077	18 077
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	47	21 680	21 727
B - Terrains boisés			<del></del>
- Formations boisées de production	İ	!	
Forêts	592	1 752	2 344
Boqueteaux	-	42	42
Bosquets	-		- 
Total	592	1 794	2 386
- Autres formations boisées	i <del></del>	467	467
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B ·	597	2 261	2 853
TOTAL A + B	639	23 941	24 580
Taux de boisement 8/ A + 0	1		11.6 %

REGION PARISIENNE - Tableau 2.5

# Département des Hauts de Seine

Utilisation du sol		Terrains non soumis au régime forestier ha	Fotal par utilisation du sol ha	
A – Terrains non boisés				
- Terrains agricoles	<u> </u>	415	415	
- Landes	<u> </u>	322	322	
- Eaux	l –	255	255	
·· Improductifs	-	14 157	14 157	
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	_	15 149	15 149	
B - Terrains boisés			-	
- Formations boisées de production	į	!		
Forêts	1 449	126	1 575	
Boqueteaux	<u> </u>	<u>-</u>	_	
Bosquets	-			
Total	1 449	126	1 575	
- Autres formations boisées	41	810	851	
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	1 490	936	   2 426 <sub>.</sub> 	
TOTAL A + B	1 490	16 085	17 575	
Taux de boisement B/ A + B		<u> </u>	13.8 %	

# Département de la Seine-Saint-Denis

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier ha	Terrains non soumis au régime forestier ha	Total par utilisation du sol ha
A - Terrains non boisés			
- Terrains agricoles - Landes		2 861 123	2 861 123
- Eaux - Improductifs	47	249   19 050	249 19 097
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	47	22 283	22 330
B - Terrains boisés		] 	
- Formations boisées de production		  -	
Forêts Boqueteaux Bosquets	-	498   .     -	498
Total	-	498	498
- Autres formations boisées	143	620	763
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - 8 -	143	1 118	[ 261
TOTAL A + B	190	23 401	23 591
Taux de boisement B/ A + B		<u> </u>	5.4 %

# Département de PARIS

<u>.                                    </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Utilisation du sol		  Terrains non soumis   au régime forestier	Total par utilisation du sol		
	ha	ha	ha		
A — Terrains non boisés	1	,			
- Terrains agricoles	_ `	i - i	71		
- Landes	-	<u> </u>	PP		
- Eaux	_	166	166		
- Improductifs	-	9 375   1	9 375		
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	-	9 541	9 541		
B - Terrains boisés	<u> </u>	· 			
- Formations boisées de production					
For <b>ê</b> ts	-	   <del>-</del>	<u>-</u> .		
Boqueteaux	i -	i i			
Bosquets	i	i i	•		
- Autres formations boisées	ļ	974	974		
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	_	974	974		
TOTAL A + B		10 515	10 515		
Taux de boisement B/ A + B	1		9.3 %		

REGION PARISIENNE - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

	Surface	Surface	Surface des formations boisées			
Région forestière	totale région ha	de production	autres ha	totale ha	de boisement	
Vexin français	80 450	11 880	1 540	   13 420	1 16./	
Vieille France	75 950	9 640	2 510	l 12 150	16	
Vallée de la Seine	55 380	5 100	1 410	6 510	17.8	
Pays des Yvelines	313 580	77 680	10 110	87 790	1 1 28	
Brie	28 210	l 6 900 l	1 540	I I 8 440	29.9	
Gâtinais	7 980	1 380	-	l 1 380	17.3	
Beauce	52 180	3 760     3 760	430	!   4 190 	1 8	
TOTAL	613 730	116 340	17 540	133 880	T 21.8	

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduc tion faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (120 ha)

## Landes et friches

## Surface par région forestière

#### Toutes propriétés

Région forestière	Surface ha
Vexin français	1 030
Vieille France	270
Vallée de la Seine	610
Pays des Yvelines	2 -650
Brie	270
Gâtinais	40
Beauce	   440 
TOTAL	5 310

#### REGION PARISIENNE - Tableaux 5 et 6

# Formations boisées de production et formations arborées

#### Volumes et accroissements totaux par essence

#### Toutes propriétés

	. Formations bo	isées de production	Arbres épars, éléments linéaires et peupleraies	Volume total
Essence	Volume 1000 m3	Accroissement (2)	Volume (1 <sup>1</sup> 1	1000 m3
Chêne pédonculé	4 816.3	957	21.7	4 838.0
Chêne rouvre	1 884.2	343.5	4.5	1 888.7
Hêtre	491.1	89	- ;	491.1
Châtaignier	2 980.8	1 066	1.6	2 982.4
Charme	597.4	188.5	- 1	597.4
Bouleau	1 148-8	384	4.3	1 153.1
Peupliers cultivés	i -	-	327.1	327.1
Autres feuillus	2 597.2	944.5	81	2 678.2
Total feuillus	14 515.8	3 972.5	440.2	14 956.0
Pin maritime	60.8	35.5	-	60.8
Pin sylvestre	1 084.4	363	0.2	1 084.5
Pin laricio	64.4	42	i - i	54,4
Pin noir	32.0	18	- i	32.0
Epicéa	23.2	6	· - i	23.2
Douglas	1.7	2	· -	1.7
Autres conifères	33.2	8	1.4	34.6
Total conifères	1 299.7	474.5	l.6	1 301.3
TOTAL	15 815.5	4 447	441.8	16 257.3

<sup>(1)</sup> Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (futaie, taillis, émonde)
Les accroissements correspondants n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé à 16 250 m3 pour les peupleraies et 800 m3 pour les alignements.

<sup>(2)</sup> Il s'agir de l'accroissement courant annuel calculé sur la période 1974 - 1978

#### REGION PARISIENNE - Tableau 7 (S)

#### Formations boisées de production

#### Surface par essence prépondérante et région forestière

#### Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire     	Essence prépondérante	Vexin français ha	Vieille   France   ha	Vallée de la Seine ha	Pays des   Yvelines   ha	Brie ha	   Total     ha
Futaie	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre Châtaignier Autres feuillus	 	730 1 70 1 70	90     850     340	2 560 400 150 160	160	2 810 1 580 810 220 160
•	Total feuillus	] 	870	1 280	3 270	160	5 580
	Pin maritime Pin sylvestre Pin laricio Pin noir Epicéa Douglas Sapin de Vancouver		70   70       40	180	120   2 720   240   40   80   80   40	290 90	120 3 260 370 40 80 120 40
•	Total conifères	1	110	220	3 320	380	4 030
	TOTAL FUTATE		980	1 500	6 590	540	9 610
Mélange futaie - taillis (1)	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre Châtaignier Autres feuillus	† 40   260   1	150 2 180 150 390 140	550 640 170 90	11 210 1 160 910 620	2 280 , 140 90	14 230 4 380 320 1 390 850
•	Total feuillus	300	3 010	1 450	13 900	2 510	21 170

REGION PARISIENNE - Tableau 7 (S) suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vexin français ha	Vieille France ha	Vallée de la Seine ha	Pays des Yvelines ha	Brie ha	Total ha
Mélange futaie-taillis (1) (suite)	Pin maritime Pin sylvestre Pin noir Sapin de Vancouver			170	60 500 80 40	160	60 830 80 40
	Total conifères			170	680	160	1 010
	TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS	300	3 010	1 620	14 580	2 670	22 180
Taillis simple	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier	50 40	740	80	260 100 200	200	540   150   980   80
•	Charme Bouleau Autres feuillus		380 1 100		880 190	260 90	1 520
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	90	1 220	160	1 630	550	3 650
TOTAL REGION FO	ORESTIERE :	390	5 210	3 280	22 800	3 760	35 440

<sup>(1)</sup> Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

#### REGION PARISIENNE - Tableau 7 (P)

#### Formations boisées de production

# Surface par essence prépondérante et région forestière

## Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vexin français ha	Vieille France ha	Vallée de la Seine ha	Pays des Yvelines ha	   Brie     ha	   Gâtinais   ha	Beauce   ha	Total
Chêne ro Hêtre Châtaign	Châtaignier	390	140	 	2 790 L10 310	50   230	       	140	2 980 620 250 310
	Autres feuillus	190	220	<u> </u>	740	60	 	120	1 330
	Total feuillus	. 580	360	<u> </u>	3 950	340	<u> </u> 	260	5 490
	Pin maritime Pin sylvestre Pin laricio Pin noir	100			250 1 580 120 40		     600	170 40	250 2 450 120 80
	Epicéa .	100	_	<u> </u> 			[ [	10	100
•	Total conifères	200			1 990		600	210	3 000
	TOTAL FUTATE	780	360		5 940	340	600	470	8 490
Mélange futaie - taillis (1)	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre Châtaignier Charme Autres feuillus	70 5 750 100 490 710	90 1 180 190 90 670	380 70	20 960 4 000 430 1 070 110 2 450	1 410 370	110	1 410	24 430 11 300 720 1 560 200 4 140
	Total feuillus	7 120	2 220	450	29 020	1 880	110	1 550	42 350

REGION PARISIENNE - Tableau 7 (P) suite Formations boisées de production Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	 	Vexin français ha	Vieille France ha	Vallée de la Seine ha	Pays des Yvelines ha	Brie ha	Gâtinais ha	Beauce ha	Total   ha
Mélange futaie – taillis (1) (suíte)	Pin maritime Pin sylvestre Pin laricio Pin noir Epicéa Thuya	80 40	90	 	240 .3 850 70 110	90	   40   	150	240   4 130   40   70   200   90
Total conifères	Total conifères	120	90		4 270	90	40	160	4 770
	TOTAL MELANGE FUTAIE - TAILLIS	7 240	2 310	450	33 290	1 970	150	1 710	47 120
Taillis simple	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier Charme Bouleau Noyer	110 890 670 160 590	150 570 110 40	930	6 200 1 060 2 400 850 1 870	320	330 40 1 110	680 140     340   420	7 430 3 210 3 640 1 010 3 450 40 6 390
,	Autres feuillus TOTAL TAILLIS SIMPLE	1 050 	1 680	1 370	3 270 15 650	360  790	630	420   L 580	25 170
TOTAL REGI	ION FORESTIERE	11 490	4 350	1 820	54 880	3 100	1 380	3 760	80 780

<sup>(1)</sup> voir note 1 du tableau 7 (S)

REGION PARISIENNE - Fableau 7.1 Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante du taillis du mélange futaie-taillis et région forestière

Propriété	!   Essence prépondérante   	Vexin français ha	Vieille France ha	Vallée de la Seine ha	Pays des Yvelines ha	Brie ha	Gâtinais     ha	Beauce ha	! Total
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	300	1 160 150 220 1 480	80 170 1 150 90 130	1 840 70 4 650 2 890 4 290 840	650 810 200 600	 		2 250 150 6 930 5 000 4 800 3 050
TOTAL	TOTAL PROPRIETE	300	3 010	1 620	14 580	2 670	!		22 180
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	950 2 230 1 330 1 200 1 530	280 560 180 270 1 020	230 150 70	7 840 1 530 8 790 2 930 6 360 5 840	140 90 320 230 480 710	110	640 40 440 70 520	8 730 2 890 12 130 5 110 8 530 9 730
	TOTAL PROPRIETE	7 240	2 310	450	33 290	1 970	150	1 710	47 120
TOTAL TOUT	TES PROPRIETES	7 540	5 320	2 070	47 870	4 640	150	1 710	69 300

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans le tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies du mélange futaie-taillis

#### Formations boisées de production

# Surface des régénérations, boisements, reboisements et conversions feuillues par région forestière Toutes propriétés

Région forestière	Régénérations (1) ha	Boisements artificiels en terrain nu de moins de 25 ans (2) ha	Reboisements artificiels de moins de 25 ans (3) ha	Conversions feuillues (4) ha
Vexin français		<u> </u>		230
Vieille France	<u> </u>	40	40	680
Vallée de la Seine	150		80	350
Pays des Yvelines	170	90	1 830	4 320
Brie			170	270
Gâtinais	40			110
TOTAL	360	130	2 120	   5 960 

- (1) Régénération en cours maturelle ou artificielle
- (2) Plantations entraînant une extension de la surface boisée
- (3) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée
- (4) Il s'agit ici soit du stade préparatoire à la conversion du mélange futaie-taillis et des taillis simples (vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis), soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement. La conversion est considérée comme terminée quand les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie

#### Formations boisées de production

# Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

Toutes propriétés

04 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Surface reboisée			Surface couverte suivant la densité de plantation		
Région forestière	(1)	Essences introduites	moins de 1500 plants/hectare en % de la surface rehoisée	plus de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée		
Vieille France	. 80	Grands érables Douglas	52 48	-   -		
Vallée de la Seine	80	Pin sylvestre Pin noir	_	75 25		
Pays des Yvelines	1 920	Hêtre Pin maritime Pin sylvestre Pin laricio Pin noir Epicéa Douglas Autres conifères	4 3 4 4 - - - 2	10 3 43 14 4 1 2 1 2		
Brie	170	Pin sylvestre Pin laricio	   -   25	50 25		
TOTAL	2 250		<u> </u>			

<sup>(1)</sup> Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements et reboisements artificiels de moins de 25 ans".

REGION PARISIENNE — Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante

	Peuplements à feu	illus prépondérants	Peuplements à con	ifères prépondérants	
Structure élémentaire	Propriétés soumises au régime forestier ha	Propriétés non soumises au régime forestier ha	Propriétés soumises au régime forestier ha	Propriétés non soumises au régime forestier ha	T O T A L
Futaie	5 580	5 490	4 030	3 000	18 100
Mélange futaie-taillis (1)	21 170	42 350	1 010	4 770	69 300
Taillis simple	3 650	25 170	-	-	28 820
TOTAL PAR PROPRIETE	30 400	73 010	5 040	7 770	116 220
TOTAL FEWILLUS-CONIFERES	103	410	12	810	110 210

<sup>(1)</sup> Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et conifères

#### Formations boisées de production

#### Volume par essence et par catégorie de propriété

Utilisation		Prop	riété	Total
du sol	Essence	soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	par essence m3
Forêts de production	Chêne pédonculé	2 046 000	2 639 800	4 685 800
	Chêne rouvre	838 100	1 039 000	1 877 100
	Chêne rouge d'Amérique	400	800	1 200
	Hêtre	300 200	189 900	490 100
	Châtaignier	1 237 900	1 711 400	2 949 300
	Charme	207 900	365 100	573 000
	Bouleau	338 100	789 000	1 127 100
	Autres feuillus	424 000	1 976 400	2 400 400 (1)
	Total feuillus	5 392 600	8 711 400	14 104 000
	Pin maritime	15 600	39 400	55 000
	Pin sylvestre	590 900	447 000	1 037 900
	Pin laricio	31 300	18 600	49 900
	Pin noir	8 500	13 700	22 200
•	Epicéa		21 700	21 700
	Douglas	1 300	400	1 700
	Autres conifères	1 100	32 100	33 200 (2)
	Total conifères	648 700	572 900	1 221 600
	TOTAL	6 041 300	9 284 300	15 325 600
Boqueteaux el bosquets	Chêne pédonculé	······································	130 500	130 500
	Chêne rouvre		7 100	7 100
	Hêtre		1 000	1 000
	Châtaignier		31 500	31 500
	Charme		24 400	24 400
	Bouleau	15 400	6 300	21 700
	Autres feuillus	6 800	188 800	195 600 (3)
	Total feuillus	22 200	389 600	411 800
	Pin maritime		5 800	5 800
	Pin sylvestre		46 500	46 500
•	Pin laricio		14 500	14 500
	Pin noir		9 800	9 800
	Epicéa		1 500	1 500
	Total conifères		.78 100	78 100
	TOTAL	22 200	467 700	489 900
TOTAL FORMATIONS BOISEES	DE PRODUCTION	6 063 500	9 752 000	15 815 500

<sup>(1)</sup> dont frênc 24 %, robinier 19 %, tremble 15 %, tilleul 10 %

<sup>(2)</sup> dont thuya 67 %, if 30 %

<sup>(3)</sup> dont frêne 32 %, saules 9 %, peupliers non cultivés 6 %

## REGION PARISTENNE - Tableau 10 Taillis (1)

Tormations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et par catégorie de propriété

	_	Prop	riété	Total
Utilisation du sol	Essence	soumise au régime forestier m3	non soumise au régime forestier m3	par essence
Forêts de production	Chêne pédonculé Chêne rouvre Chêne rouge d'Amérique Hêtre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	156 800 28 900 400 4 100 879 200 147 900 263 000 292 800	1 002 100 372 000 5 500 1 433 200 327 000 658 900 1 266 300	1 158 900 400 900 400 9 600 2 312 400 474 900 921 900 1 559 100 (2)
	Total	1 773 100	5 065 000	6 838 100
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	15 400	78 600 4 400 19 600 24 300 6 300 135 600	78 600 4 400 19 600 24 300 21 700 135 600 (:
	Total	15 400	268 800	284 200
TOTAL FORMATIONS BOISEES	B DE PRODUCTION	1 788 500	5 333 800	7 122 300

<sup>(1)</sup> Ces volumes concernant — les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10

<sup>(2)</sup> dont robinier 24 %, tremble 19 %, frêne 16 %, tilleul 10 %

<sup>(3)</sup> dont frêne 38 %, robinier 31 %

# REGION PARISIENNE - Tableau 11 Formations boisées de production Accroissement courant sur écorce par essence et catégorie de propriété

Utilisation		Prop	Total		
du sol	Essence	soumise au régime forestier m3	non soumise au régime forestier m3	par essence m3	
Forêts de production	Chêne pédonculé	31 000	60 050	91 050	
·	Chêne rouvre	10 050	24 000	34 050	
	Chêne rouge d'Amérique		50	50	
	Hêtre	6 400	2 450	8 850	
	.Châtaignier	39 300	66 350	105 650	
	Charme	6 300	11 800	18 100	
	Bouleau	12 100	25 700	37 800	
	Autres feuillus	15 950	71 200	<b>87</b> 150	(1)
	Total feuillus	121 100	261 600	382 700	
	Pin maritime	1 700	1 800	3 500	
	Pin sylvestre	19 700	15 050	34 750	
	Pin laricio	2 400	850	3 250	
	Pin noir	650	550	1 200	
	Epicéa		550	550	
	Douglas	150	50	200	
	Autres conifères	100	700	800	(2)
	Total conifères	24 700	19 550	44 250	
	TOTAL	145 800	281 150	426 950	-
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé		4 650	4 650	
,	Chêne rouvre	l I	300	300	
	Hêtre	] 	50	50	
	Châtaignier	i I	950	950	
	Charme	<u> </u>	750	750	
	Boul'eau	300	300	600	
	Autres feuillus	200	7 050	7 250	(3
	Total feuillus	500	14 050	14 550	
	Pin maritime		50	50	
	Pin sylvestre	l I	1 550	1 550	
	Pin laricio	! 	950	950	
	Pin noir	! 	600	600	
	Epicéa		50	50	
	Total conifères		3 200	3 200	
	TOTAL	500	17 250	17 750	
TOTAL FORMATIONS BOISEES	S DE PRODUCTION	146 300	298 400	444 700	

<sup>(1)</sup> dont frênc 21 %, robinier 18 %, tremble 16 %, tilleul 10 %

<sup>(2)</sup> If 63%, Thuya 25%, Sapin de Vancouver 12% (3) dont frêne 32 %, robinier 23 %, saules 11 %

# REGION PARISIENNE - Tableau 11 Taillis (1)

#### Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

	Essence	Propi	Total	
Utilisation du sol:		soumise au régime forestier m3	non soumise au régime forestier m3	par essence m3
Forêts de production	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	6 100 1 050 300 32 300 5 000 10 400 12 700	31 700 12 650 150 59 700 11 250 23 100 53 550	37 800 13 700 450 92 000 16 250 33 500 66 250 (2)
	Total	67 850	192 100	259 950
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé Chêne rouvre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	300	3 800 250 750 750 300 5 350	3 800 250 750 750 600 5 350 (3)
	Total	300	11 200	11 500
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		68 150	203 300	271 450

<sup>(1)</sup> Ces accroissements concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisée dans les résultats du tableau 11

<sup>(2)</sup> dant robinier 22 %, tremble 18 %, frêne 17 %, tilleul 11 %

<sup>(3)</sup> dont frême 37%, robinier 28%

REGION PARISIENNE - Tableau 11.1 Formations boisées de production Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété

		Prop	riété	Total
ปtilisation du sol	Essence	soumise au régime forestier m3	non soumise au régime forestier m3	par essence
Forêts de production	Châne pédonculé Châne rouvre Châne rouge d'Amérique Hêtre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	1 250 100 500 2 600 1 650 1 550 1 900	3 150 1 700 100 100 5 200 3 850 3 300 7 150	4 400 1 800 100 600 7 800 5 500 4 850 9 050 (1)
	Total feuillus	9 550	24 550	34 100
	Pin maritime Pin sylvestre Pin laricio Pin noir Epicéa Douglas Autres conifères	100 500 200 100 100 50	50 750 50 50	150 1 250 250 100 50 100 50 (2)
	Total conifères	1 050	900	1 950
·	TOTAL	10 600	25 450	36 050
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé Chêne rouvre Charme Autres feuillus		400 100 200 550	400 100 200 550 (3)
	Total feuillus	 	1 250	1 250
	Pin sylvestre		150	150
	TOTAL		1 400	1 400
TOTAL FORMATIONS BOISEE	S DE PRODUCTION	10 600	26 850	37 450

<sup>(1)</sup> dont tilleul 19 %, noisetier 12 %, tremble 12 %, frêne 10 %

<sup>(2)</sup> Sapin de Vancouver 100 %

<sup>(3)</sup> dont frêne 31 %, ormes 26 %, robinier 23 %

# REGION PARISIENNE - Tableau 11.1 Taillis (1)

#### Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol  Forêts de production		Prop	Total	
	Essence	soumise au régime forestier m3	non soumise au régime forestier m3	par essence m3
	Chêne pédonculé Chêne rouvre Hêtre Châtaignier Charme Bouleau Autres feuillus	1 200 100 100 2 600 1 650 1 500 1 850	3 050 1 700 50 5 200 3 850 3 200 7 000	4 250 1 800 150 7 800 5 500 4 700 8 850 (2)
	Total	9 000	24 050	33 050
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé Chêne rouvre Charme Autres feuillus	 	350 100 200 550	350 100 200 550 (3)
	Total		1 200	1 200
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		9 000	25 250	34 250

<sup>(1)</sup> Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

<sup>(2)</sup> dont tilleul 19 %, noisetier 13 %, tremble 12 %, frêne 9 %

<sup>(3)</sup> dont frêne 31 %, ormes 26 %, robinier 23 %

#### Formations boisées de production

#### Surface des peuplements par région forestière et type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier

P) Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière Type de peuplement	Vexin français ha	Vieille France ha	Vallée de la Seine ha	Pays des Yvelines ha	9rie ha	l Gâtinais     Gâtinais     ha	Beauce ha	Total ha
S) Futaie feuillue		270	300	1 270	90	<u> </u>		1 930
Mélange futaie-taillis	260	3 230	2 890	16 870	2 870	į i		26 120
Taillis simple	130	1 670	90	1 410	510	[		3 810
Peuplements marginaux	į		į	230		į į		230
Futaie de conifères	 	40	. 	3 020	290			3 350
TOTAL	390	5 210	!   3 280 	22 800	3 760			   35 440
P) Futaie feuillue		80	<del> </del>	360	110			550
Mélange futaie-taillis	7 180	2 320	630	32 430	2 400	280	770	46 010
Taillis simple	2 700	1 350	1 080	15 420	550	370	670	22 140
Peuplements morcelés	1 410	560	70	5 060	40	650	2 240	10 030
Peuplements marginaux	120	40	40	320		40	80	t   640
Futaie de conifères	80		i i	1 290	<u>-</u>	] 40   		1 410
TOTAL	11 490	4 350	1 820	54 880	3 100	1 380	3 760	 

#### Formations boisées de production

# Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière Propriétés soumises au régime forestier

		Volume (m3)		Accroissement (m3/an)			
Région forestière	des feuillus	des feuillus des conifères Total		des feuillus	des conifères	Total	
FUTATE FEUTLLUE							
Vieille France	87 200		87 200	1 100		1 100	
Vallée de la Seine	49 500	¦ ¦	49 500	900	i - i	900	
Pays des Yvelines	295 700	300	296 000	4 300	50	4 350 350	
Orie	7 000	14 600	21 600	100	250		
TOTAL	439 400	[4 900	454 300	6 400	300	6 700	
MELANGE FUTATE TAJLLIS							
Vexin français	47 600		47 600	1 300		1 300	
Vieille France	554 300	1 400	555 700	12 450	150	12 600	
Vallée de la Seine	663 300	40 900	704 200	9 350	1 450	10 800	
Pays des Yvelines	2 678 600	128 500	2 807 100	62 350	3 000	65 350	
Brie	388 600	2 800	391 400	8 650	200	8 850 	
TOTAL	4 332 400	173 600	4 506 000	94 100	4 800	98 900	
TAILLIS SIMPLE							
Vexin français	15 100		15 100	800	-	800	
Vieille France	347 100	-	347 100	11 950	i - i	11 950	
Vallée de la Seine	1 800	¦ -	1 800	50	i " i	50	
Pays des Yvelines	193 500	26 200	219 700	5 750	550	6 300	
Brie	26 700	1 300	28 000	850	50	900 	
TOTAL	584 200	27 500	611 700	19 400	600	20 000	
PEUPLEMENTS MARGINAUX		<u> </u>					
Pays des Yvelines	1 600	500	2 100	50	100	150	
FUTALE DE CONIFERES		<u>-</u>					
Vieille France	2 500	\ <u>-</u>	2 600	50	1 - !	50	
Pays des Yvelines	48 900	421 200	470 100	1 300	18 050	19 350	
Brie	5 700	11 000	16 700	300	850	1 150	
TOTAL	57 200	432 200	489 400	1 650	18 900	20 550	
TOTAL SOUMIS	5 414 800	648 700	6 063 500	121 600	24 700	146 300	

## ·Formations boisées de production

# Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière Propriétés non soumises au régime forestier

Dégion formable.	<u> </u>	Volume (m3)		Accroissement (m3/an)			
Région forestière	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total	
FUTAIE FEUILLUE		<del></del>			·		
Vieille France	17 000	<u> </u>	17 000	400	-	400	
Pays des Yvelines	100 400	¦ - }	100 400	1 000	<b>.</b> -	1 000	
Brie ·	50 100	j - i	50 100	350	-	350	
TOTAL	167 500	-	167 500	1 750	- 1	1 750	
MELANGE FUTAIE TAILLIS		·		<del></del>	<del>' '</del>		
Vexin français	965 800	35 400	1 001 200	29 900	750	30 650	
Vieille France	325 100	22 500	347 600	9 350	250	9 600	
Vallée de la Seine	47 000	1   -	47 000	1 500	]	1 500	
Pays des Yvelines	3 839 300	213 100	4 052 400	107 000	7 500	114 500	
Brie	218 200	9 600	227 800	6 450	300	6 750	
Gâtinais	19 400	16 600	36 000	300	350	650	
Beauce	72 100	4 700	76 800	2 100	100	2 200	
TOTAL	5 486 900	301 900	5 788 800	156 600	9 250	165 850	
TATLLIS SIMPLE					<u> </u>		
Vexin français	294 300	7 100	301 400	10 500	250	10 750	
Vieille France	224 000		224 000	B 500	-	8 500	
Vallée de la Seine	68 400	-	68 400	2 400	! - !	2 400	
Pays des Yvelines	1 752 300	63 700	1 816 000	57 450	2 600	60 050	
Brie	71 500	   -	71 500	2 800	-	2 800	
Gâtinais	5 000	1 300	6 300	100	150	250	
Beauce	41 200	-	41 200	1 250	-	1 250	
TOTAL	2 456 700	72 100	2 528 800	83 000	3 000	86 000	
PEUPLEMENTS MORCELES				<b>'</b>			
Vexin français	144 700	2 400	147 100	5 000	50	5 050	
Vieille France	40 600	- · · · ·	40 600	1 650	"	L 650	
Vallée de la Seine	6 100	   -	6 100	300	-	300	
Pays des Yvelines	619 600	21 400	641 000	21 350	450	21 800	
Brie	4 800		4 800	50	-	50	
Gâtinais	7 500	37 400	44 900	350	1 000	1 350	
Beauce	132 400	27 800	160 200	4 050	750	4 800	
TOTAL	955 700	89 000	1 044 700	32 750	2 250	35 000	
PEUPLEMENTS MARGINAUX	·····	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			,		
Vexin français	2 400	-	2 400	150	- !	150	
Pays des Yvelines	12 100	2 100	14 200	750	200	950	
Gâtinais	300	_	300	-	-	_	
Beauce	10 700		10 700	250	}   -	250	
TOTAL	25 500	2 100	27 600	1 150	200	1 350	

# REGION PARISIENNE - Tableau 12.1 (P) Suite

# formations boisées de production

# Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière Propriétés non soumises au régime forestier

	- T	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)			
Région forestière	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	lotal		
FUTAIE DE CONIFERES		<u> </u>			<del>_</del>			
Vexin français Pays des Yvelines Gâtinais	1 500 7 200 -	5 900 175 800 4 200	7 400 183 000 4 200	100 300 -	100 7 750 200	200 8 050 200		
TOTAL	8 700	185 900	194 600	400	B 050	8 450		
TOTAL PARTICULIER	9 101 000	651 000	9 752 000	275 650	22 750	298 400		

## REGION PARISIENNE - Tableau 13 Formations boisées de production

## Accroissement courant, recrutement annuel moyen et production brute annuelle moyenne par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	par hectare		Recrutement annuel moyen par hectare		Production annuelle moyenne par hectare		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	totale     ha	feuillus m3/ha/an	conifères π3/ha/an	feuillus m3/ha/an	conifères m3/ha/an	feuillus m3/ha/an	conifères m3/ha/am	totale m3/ha/an
S) Futaie feuillue	1 930	   3.32	0.16	0.23	   -	3,55	   0.16	3.71
Mé}ange futaie-taillis	26 120	3.60	0.18	0.29	0.01	3.89	0.19	4.08
Taillis simple	3 810	5.09	0.16	0.31	0.01	5.40	0.17	5.57
Peuplements marginaux	230	0.22	0.43	0.22	-	0.44	0.43	0.87
Futaie de conifères	3 350	0.49	5.64	0.09	0.25	0.58	5.89	6.47
TOTAL	35 440	3.43	0.70 	0.27	0.03	3.70	0.73	   4.43 
P) Futaie feuillue	550	3.18	-	0.36	_	3.54	_	3.54
Mélange futaie-taillis	46 010	3.40	0.20	l 0.31	- :	3.71	0.20	3.91
Taillìs simple	22 140	3.75	0.14	0.37	0.01	4.12	0.15	4.27
Peuplements morcelés	10 030	3.27	0.22	0.29	_	3.56	0.22	3.78
Peuplements marginaux	640	1.80	0.31	0.23	<u>.</u> -	2.03	0.31	2.34
Futaie de conifères	1 410	0.28	5.70	0.11	0.50	0.39	6,20	6.59
TOTAL	80 780	3.41	0.28	   0.32	0.01	3.73	0.29	   4.02

N.B. La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement

#### Formations boisées de production

Répartition des volumes feuillus et résineux par catégorie d'utilisation et catégorie de dimension

Toutes propriétés

	   Catégorie	   Volume	Proportion des di	Proportion des différentes catégories d'utilisation					
Essence	de dimension	total     m3	Catégorie I	Catégorie II %	Catégorie III				
Feuillus de futaie	Petit bois	236 500		2.6	97.4				
	Moyen bois	1 816 600	1.6	55.7	42.7				
	   Gros bois	5 340 400	17.0	74.8	8.2				
	TOTAL	7 393 500	12.6	67.9	19.5				
Feuillus de taillis	Petit bois	5 198 400	1 -	0.1	99,9				
	Moyen bois	911 300	_	28.6	71.4				
	Gros bois	12 500	15.1	43.5	41.3				
	TOTAL	7 122 300	-	3.9	96.1				
Conifères	Petit bois	384 600		0.8	99.2				
•	Moyen bois	398 900	2.0	50.3	47.7				
•	Gros bois	516 200	11.4	79.1	9.5				
	TOTAL	1 299 700	5.1	47.1	47.8				

## Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois, le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Débardage san	s création de nouvelles in	frastructures	Débardage avec création de nouvelles infræstructures	TOTAL
Type de peuplement	moins de 200 m ha	200 m à 500 m hà	plus de 500 m ha	Toutes distances	ha
S) Futaie feuillue	1 380	390	160	- !	1 930
Mélange futaie-taillis	- 17 360 80	- 4 990 -	3 600	90	- 25 950 170
Taillis simple	2 110	780	920	-	3 810
Peuplements marginaux	160	- - -	_ 	70	160 70
Futaie de conifères	2 330	530 -			3 350
TOTAL	23 340 80	6 690	5 170	160	35 200 240
P) Futaie feuillue	340	130	80	_	550
Mélange futaie-taillis	- 28 960 L 050	10 490 150	4 560   320	90 380	- 44 100 1 910
Taillis simple	15 490 590	4 060	1 880 120	-	21 430 710
Peuplements morcelés	7 770 220	1 750 80	210	-	9 730 300
Peuplements marginaux	520 40	80	- 	-	600 40
Futaie de conifères	960 -	130	320	<u>-</u>	1 410
TOTAL	54 040	16 640	7 050	90	77 820
1	1 910	230	440	380	2 960

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés la cas échéant en deux lignes : la première correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage, la deuxième à des pentes supérieures à 30 %

## REGION PARISIENNE - Tableau 15.1 Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois, le type de peuplement et la catégorie de propriété

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation		Débardage	sans création de	nouvelles infrast	tructures		•	ec création de frastructures
d.exbtotracton	moins d	le 200 m	200 m	à 500 m	plus d	e 500 m	Toutes	distances
Type de peuplement	Volume total	dont catégories	Volume total	dont catégories     I + II -	Volume total	dont catégories     I + II	Volume total	dont catégories   I + II
	m 3	m3	m3	m3	m3 	m3	n3 	m3
S) Futaie feuillue	323 500	254 800	113 500	97 900	17 300	17 300	, <del>-</del>	i - I -
Mélange futaie-taillis	2 995 700	1 831 000	865 500 - :	561 000	625 400	375 300	- 7 400	-   6 100
Taillis simple	12 000 328 300	12 000   83 200	109 600	13 300	173 800	27 800	-	-
Peuplements marginaux	2 100	! - !   - !	-	! - !   -	-	-     -	- - -	-
Futaie de conifères	325 300 -	133 600	86 <sup>3</sup> 00 –	45 500	77 800 -	11 300	- -	-   -
TOTAL	3 974 900 12 000	2 302 600 12 000	1 174 900	717 700	894 300	431 700	7 400	6 100
P) Futaie feuillue	125 800	98 400	26 900	21 900	13 800	11 300	-	-
Mélange futaie-taillis	3 522 700 77 200	1 435 000 23 100	- 1 457 500 22 600	629 500   500	623 400 63 800	266 700 43 300	3 200 18 400	9 600
Taillis simple	1 703 600 99 100	273 300 46 300	501 300	79 000	216 200 8 600	49 400	- '	-
Peuplements morcelés	824 600 10 200	268 700 5 300	165 400 4 200	65 400 3 300	40 300 -	9 100	- -	-
Peuplements marginaux	27 300 300	8 700	-		- -	-	-	-
Futaie de conifères	86 400	29 200	11 300	1 200	96 900 -	58 500	-	-
TOTAL	6 291 400 186 800	2 114 300 74 700	2 162 400 26 800	797 000	990 600 72 400	395 000 43 300	3 200 18 400	9 600

#### REGION PARISIENNE - Tableau 16

#### Formations boisées de production

#### Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier

P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	į	Densité	de couvert des pe	uplements	į	Total
	Non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants	200	40	80	630	29 450	30 400
Peuplements à conifères prépondérants	1 200 I	-	1 40 I	! ! 160 !	   4 640   	5 040
TOTAL	i 400 l	40	   120	790	34 090     31 090	35 440
P) Peuplements à feuillus prépondérants	880	970	1 110	1 770	68 280	73 010
Peuplements à conifères prépondérants	50     50	-	1    - 	!   90 	7 630	7 770
TOTAL	930 1	970	1 110	   1 860 	75 910	80 780
TOTAL TOUTES PROPRIETES	1 330	1 010	1 230	2 650	110 000	116 220

<sup>(1)</sup> Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1,30 m)

<sup>(2)</sup> Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables

## REGION PARISIENNE - Tableau 17

#### Formations boisées de production

## Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

		-		Classe de volu	me à l'hectare	-		
Peuplements	moins	de 20 m3		]	T I	   250 - 400 m3         ha		
	Surface   totale   ha	dont surface des peuplements non recensables ha		50 - 150 m3         ha	150 - 250 m3   		+ de 400 m3   	Total ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants	1 380	200	1 650	11 810	9 220	5 090	1 250	30 400
Peuplements à conifères prépondérants	{   530 	   160     .	570	1 430	!   1 350 	}   1 000 	160	5 040
TOTAL	1 910	360	2 220	13 240	10 570	6 090	1 410	35 440
P) Peuplements à feuillus prépondérants	7 260	880	8 900	34 620	15 300	5 720	1 210	73 010
Peuplements à conifères prépondérants	   560 	   50	1 560	   3 970 	1 130	\   460 	90	7 770`
TOTAL	   7 820 	940	10 460	38 590	l 16 430	6 190	1 300	80 780
TOTAL TOUTES PROPRIETES	9 730	1 300	12 680	   51 830	27 000	12 270	2 710	116 220

Peupleraies

#### Surface, volume et accroissement moyen (1) par classe d'âge de plantation

	Clone	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	Total
Surface (ha)	Robusta I 214 Fritzi Pauley Indéterminés	85 30 * 6 * 6	186 47 - 24	241 93 - 14	320 44 - 23	66 27 - 23	* g * 4 - * g	907 245 6 99
	Total	127	257	348	387	116	22	1 257 (2)
Volume total (m3)	Robusta I 214 Fritzi Pauley Indéterminés	3 500 900 100 -	27 300 5 100 - 800	64 600 21 900 - 1 400	101 200 12 900 - 5 400	25 800 9 400 - 11 700	5 200 5 000 - 6 400	228 600 55 200 100 25 700
	Total	4 500	33 200	87 900	119 500	47 900	16 600	309 600 (3)
Accroissement total (m3/an)	Robusta I 214 Indéterminés	450 100 -	2 250 400 100	3 750 1 250 100	4 650 600 250	1 000 350 450	150 150 200	12 250 2 850 1 100
	Total	550	2 750	5 100	5 500	1 800	500	16 200

<sup>(1)</sup> Accroissement calculé depuis la plantation

<sup>(2)</sup> Il convient d'ajouter 104 ha de peupleraies de la classe d'âge - 0 à 4 ans - où les clones n'ont pas été distingués, ce qui porte la surface totale des peupleraies à 1 361 ha. (Le Fritzi Pauley a été cependant recensé sur 24 hectares)

<sup>(3)</sup> Il convient d'ajouter 4000 m3 de feuillus divers présents avec les peupliers

<sup>\*</sup> Echantillon insuffisant pour ces résultats, et ceux qui leur correspondent dans le tableau 18.2, soient statistiquement sûrs.

REGION PARISIENNE — Tableau 18.2

Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

	Age Clone	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	Tous âges
Volume à l'hectare (m3/ha)	Robusta		41.2	145.8	268	316.3	406.1	577.8	252.0
	I 214	_	30	108.5	235.5	293.2	348.1	1 250	225.3
	Fritzi Pauley	-	16.7	-	-	¦	¦ -	¦ -	16.7
	lndéterminés	-	<u> </u>	33.3	100	234.8	508.7	711.1	259.6
	Tous clones	-	35.4	129.2	252.6	308.8	412.9	754.5	246.3
Accroissement à l'hectare (m3/ha/an)	Robusta		5.3	12.1	15.6	14.5	15.2	16.7	13.5
ACCIOUSSEMENT & I WESCALE (MO) MAY ANY	I 214	_	3.3	8.5	13.4	13.6	13	37.5	11.6
	Indéterminés	-	=-	4.2	7.1	10.9	19.6	22.2	11.1
	Tous clones	-	4.3	10.7	14.7	14.2	15.5	22.7	12.9
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta		254	251	243	252	273	443	253
Nombre de peupiters plantes à l'heotait	I 214	_	214	204	236	250	238	400	233
	Fritzi Pauley	_	204	<u> </u>	ļ -	<u> </u>	¦ -	-	204
	Indéterminés	-	278	195	168	207	268	238	220
	Tous clones	276	243	237	238	249	264	351	249
Name de agualione bispate à liberter	Pobusta		253	247	236	239	241	377	243
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	I 214	_	209	190	224	237	209	378	219
	Fritzi Pauley	_	204	!		-	-		204
	Indéterminés	_	278	189	156	175	237	215	201
	Tous clones	273	242	231	230	235	233	311	238

Peupleraies

## Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : Robusta

Catégorie de diamètre cm	Nombre   d'arbres	Volume · moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d¹arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre   d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d¹arbres	Volume moyen par arbre m3
Classe d'âge	5 à 1	9 ans	10 à	14 ans	15 à	19 ans	20 à :	24 ans	25 à :	29 ans	30 à	34 ans
10	5 800	0.033	1 648	0.041	* 154	0.045	* 111	0.054	-	-	* 350	0.046
15	5 197	0.075	4 137	0.117	1 152	0.139	-	<u> </u>	-	-	* 699	0.086
20	5 512	0.17	6 331	0.241	2 '031	0.295	  * 149	0.295	-	-	-	<u> </u>
25	3 148	0.388	11 633	0.391	5 432	0.474	3 662	0.583	* 406	0.633	<del>*</del> 350	0.386
30	1 354	0.481	9 674	0.534	11 736	0.725	10 833	0.791	849	0.935	-	-
35	-	<u> </u>	5 <b>5</b> 27	0.898	15 651	1.045	23 404	1.113	2 950	1.171	-	<u> </u>
40	* . 194	0.778	4 764	1.358	10 015	1.329	20 090	1.459	6 316	1.586	* 699	1.206
45	-	-	1 697	1.902	6 915	1.904	12 224	1.783	2 646	1.815	* 416	2.466
50	-	   -	+ 40B	2.103	3 034	2.388	5 156	2.156	1 634	2.425	* 416	3.022
55	-	-	-	-	784	2.756	736	2.364	909	2.908	-	<u> </u>
[   60	-	   -	   -	  -	* 153	3.405	* 154	2.539	* 310	2.832	* 416	4.447
TOTAL	21 205	0.167	45 819	0.596	57 057	1.132	76 519	1.322	16 020	1.673	3 346	1.55

<sup>\*</sup> Echantillon insuffisant pour que le résultat soit significatif

## REGION PARISIENNE - Tableau 19.2

## Peupleraies

## Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : I 214

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbro								
Classe d'âge	5 à	9 ans	10 à	l4 ans	15 à	19 ans	20 à	24 ans	25 à	29 ans	30 à	34 апѕ
10	1 859	0.026	* 271	0.041	* 138	0.029	* 283	0.032	<del>-</del>	-	_	-
15	755	0.071	* 347	0.078	* 236	0.14	* 283	0.127	-	<u> </u>	_	ļ -
20	1 170	0.142	937	0.179	797	0.263	<u>.</u>	¦ - ¦	_	-	-	-
25	∖ }z 205	0.366	2 801	0.334	1 306	0.46	645	0.436	-	<u> </u>	ļ -	-
30	1 027	0.505	1 349	0.602	3 653	0.642	l   1 682	0.751	629	0.962	¦ -	-
35	_	_	1 556	0.832	7 474	0.908	1 983	0.887	1 245	1.25	<b>,</b> –	-
40	-	} -	1 701	1.123	3 933	1.361	2 997	1.349	1 765	1.535	* 278	1.5
45	_		_	-	1 1 888	1.791	1 511	1.982	962	2.101	ļ -	-
50	-	_	_	-	761	2.388	1 091	2.355	538	2.158	835	2.759
. 55	-	-	¦ -	-	369	2.29	<u> </u>	-	* 164	2.835	<u> </u>	-
60		-	-	_	140	* 3.5	l -	-	270	3.126	* 278	3.777
65	-	   -	-	· -	-	-	   	-	 	-	* 278	4.356  -
TOTAL	5 016	0.172	8 962	0.575	20 695	1.056	10 475	1.237	5 573	1.68	1 669	2.985

<sup>\*</sup> cf. tableau 19.1

## REGION PARISIENNE - Tableau 19.3

Peupleraies

# Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : Indéterminé

Catégorie de diamètre cm	Nombre d¹arbres	volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d¹arbres	Volume moyen par arbre m3						
Classe d'âge	5 à	9 ans	10 à	14 ans	15 à	19 ans	20 à 2	24 ans	25 à	29 ans	30 à 3	34 ans
10	1 693	0.018	583	0.041	* 113	0.018	-	-	-	  -	-	_
15	_	-	907	0.076	* 241	0.112	<b>*</b> 157	0.153	-	-	-	- '
20	į _	-	1 078	0.190	* 241	0.199	* 152	0.283	-	-	-	_
25	_	-	l   1892	0.289	483	0.346	607	0.353	* 149	0.47	-	-
30	<u> </u>	<u> </u>	ļ <u>-</u>	_	370	0.454	-	<u> </u>	   -	-	¦ -	¦ -
35	<u> </u>	-	   -	_	-	<u> </u>	778	1.104	* 191	1.66	* 130	1.623
40	_	<u> </u>	ļ <u>-</u>	_	454	1.302	398	1.312	1 514	1.62	-	<u> </u>
45	ļ	[   _	}   -	_	* 2 <b>2</b> 7	1.586	726	1.54	1 498	2.139	* 130	2.038
50	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	_	-	751	2.173	894	2.554	* 260	3.162
55	_	! _		] -	-	-	] } 390	2.536	702	2.877	458	3.253
60	_	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		_	1 -	-	* 135	3.259	594	3.478
65	-		_	-	-	-	l -	-	<b>*</b> 270	3.337	* 198	3.49
70	-	_	-	-	-	<u> </u>	<u> </u>	-	-	<u> </u>	* 198	4.177
TOTAL	1 693	0.018	4 460	0.189	2 129	0.640	3 959	1.364	5 353	2.183	1 968	3.238

<sup>\*</sup> cf. tableau 19.1

## REGION PARISTENNE - Tableau 20

#### Formations arbonées

## Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

#### Nombre d'arbres et volume par essence

#### Toutes propriétés

	Arbres de futaie de f	forme normale (1)	Taillis (2)	Volume total	
Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volume   m3	Volume m3	m3	
Chêne pédonculé	26	2 800	200	3 000	
Châtaignier	8 .	800	-	800	
Bouleau	8	100	100	200	
Robinier	- !	- }	200	200	
Frêne	17	1 400	200	1 600	
Autres feuillus	8	600 (3)	1 100 (4)	1 700	
Cèdre de l'Atlas	16	1 400	-	1 400	
TOTAL	83	7 100	1 800	8 900	

<sup>(1)</sup> Arbres ni tétards, ni d'émonde

<sup>(2)</sup> Taillis normal et taillis perché des tétards

<sup>(3)</sup> Petits érables

<sup>(4)</sup> Frêne, ormes, merisier , tremble, saules

N.B. Les accroissements n'ont pas été mesurés

#### REGION PARISIENNE - Tableau 21

#### Formations arborées

#### Haies (1)

#### Nombre d'arbres et volume par essence

#### Toutes propriétés

	Arbres de futaie de	forme normale (2)	Arbres têtards	et d'émonde	Taillis (3)	 
Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	n3
Chêne pédonculé	93	5 800	7	100	12 800	·   18 700
Chêne rouvre	59	1 600	  -	-	2 900	4 500
Châtaignier	- 1			-	800	800
Bouleau	_	-	-	-	4 000	4 000
Robinier	20	800	-	-	100	, 900
Grands érables	92	3 700	-	-	2 800	6 500
frêne	53	2 200	-	-	5 500	7 700
Autres feuillus (4)	289	23 600	20	1 300	21 400	46 300
Pin sylvestre	40	200	- 	-	<u> </u>	200
TOTAL	646	37 900	27	1 400	50 300	89 600

<sup>(1)</sup> Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbres (Rappel de la longueur totale : 1250 km)

<sup>(2)</sup> cf. note 1 du tableau 20

<sup>(3)</sup> cf. note 2 du tableau 20

<sup>(4)</sup> Aunes, ormes, petits érables, merisiers, fruitiers, saules, marronnier, peupliers non cultivés

# REGION PARISIENNE - Tableau 22 Formations arborées Alignements Nombre d'arbres et volume par essence Toutes propriétés

	Arbres de forme	e futaie (1)	Arbres d'autres types
Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume π3
Robinier			100
Grands érables	27	1 200	1 600
Frêne	9	600	200
Ormes	1	100	100
Peupliers cultivés	134	17 500 (2)	-
Platane	20	2 500	4 900
Marronnier	8	1 600	-
Peupliers non cultivés	47	6 300	-
TOTAL	246	29 800	6 900

<sup>(1)</sup> Arbres de forme futaie non émondés

N.B.La longueur des alignements a été calculée à 350 km. Les accroissements courants n'ont pas été mesurés.

<sup>(2)</sup> L'accroissement moyen a été calculé à 800 m3/am

#### IV - ANALYSE DES RESULTATS

Les tableaux qui précèdent traduisent pour l'essentiel, la situation forestière de la Région parisienne en 1979 ; en voici les principaux résultats relatifs :

- à l'utilisation du sol;
- aux différents constituants de la forêt : essences prépondérantes, types de peuplement, structures forestières ;
  - aux volume, accroissement et production des peuplements ;
  - aux deux essences principales : Chêne et Pin sylvestre ;
  - aux structures forestières Taillis.
- N.B.: Pour bien suivre la présente analyse, il est recommandé de se reporter aux définitions données aux pages 32 à 36.

#### 1 - UTILISATION DU SOL

Avec une superficie territoriale de 613 725 ha dont 133 884 boisés, la Région parisienne a un taux de boisement de 21,8 %. Ce taux varie cependant dans des proportions assez importantes selon les régions puisqu'il passe de 8 % dans la Beauce à 28 % dans le Pays des Yvelines et 30 % dans la Brie.

Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de la Région parisienne :

- Statistique forestière en 1878	104	465	ha
- Enquête DAUBREE (1904-1908)	111	250	ha
- Cadastre (1908)	109	428	ha
- Cadastre (1948)	116	276	ha
- Cadastre (1961)	117	496	ha

Malgré la diversité des sources des chiffres précédents, l'augmentation de la surface boisée de la Région parisienne ne semble pas douteuse ; depuis cent ans, elle aurait été de l'ordre de 30 %.

La surface totale boisée, 133 884 ha, comprend :

- 116 341 ha de peuplements de production (86,9 % du total), dont 4,2 % en formations boisées de moins de 4 ha (boqueteaux et bosquets).
- N.B.: Compte-tenu de l'existence de 120 ha de coupes rases de moins de 5 ans sans régénération, l'analyse des formations boisées de production qui suit ne portera que sur 116 220 ha.

- 17 543 ha de peuplements sans but principal de production (13,1 % du total). L'importance de ces formations, d'agrément en très grande majorité, est consécutive au besoin, toujours croissant, en espaces verts de l'énorme population de la Région parisienne (voir page 8).

Et elle se répartit ainsi par catégorie de propriété :

- domanial	33	452	ha	25,0 %
- communal et autres personnes morales	2	256	ha	1,7 %
TOTAL soumis au régime forestier	35	708	ha	26,7 %
- particulier	98	176	ha	73,3 %

On remarquera la prépondérance de la forêt privée et, dans ce qui est soumis au régime forestier, la prééminence de la forêt domaniale (94 % du soumis). Cette répartition est analogue à celle qui avait été trouvée en Seine-et-Marne : 24,2 %, 1,7 %, 27,3 % et 72,7 %.

Les landes et friches occupent 5 310 ha, soit 0,9 % du territoire, ce qui est minime. Elles se trouvent principalement dans le Pays des Yvelines (50 %) et dans le Vexin français (19 %).

On ne sera pas surpris :

- de la forte emprise des terrains improductifs : 161 088 ha, soit 26 % du territoire, liée là encore à l'importance de la population de la région ;
- de la grande différence dans l'utilisation du sol des deux ensembles territoriaux déjà distingués (voir page 7) dans la Région parisienne, différence que l'on peut synthétiser ainsi : 80 % d'improductifs dans l'ensemble "Paris + petite couronne", 80 % d'agricoles et de forêts dans l'ensemble "Yvelines, Essonne et Val-d'Oise".

Utilisation du sol	Paris + 1		Yvelines, Essonne, Val-d'Oise ha   %		
	ha —————	/6			
Landes	610	0,8	4 697	0,9	
Improductifs	60 706	79,6	100 382	18,7	
Autres terrains non boisés	7 431	9,7	306 015	56,9	
Formations boisées	7 514 (1)	9,9 (1)	126 370 (2)	23,5 (2	
TOTAL	76 261	100,0	537 464	100,0	

- (1) dont 3 055 ha, soit 40,7 % en forêt d'agrément.
- (2) dont 14 488 ha, soit 11,5 % en forêt d'agrément.

## 2 - CONSTITUTION DE LA FORET

## 2.1 - Essences prépondérantes :

L'importance, par régimes de propriété, des diverses essences prépondérantes, donnée par les tableaux 7 et 9, est condensée dans les tableaux ci-après :

Propriété	Feuillus		Conifères		Ensemble	
Topricoc	ha	%	ha	%	ha	%
Propriété soumise au régime forestier	30 400	85,8	5 040	14,2	35 440	100
Propriété non soumise au régime forestier	73 010	90,4	7 770	9,6	80 780	100
TOTAL	103 410	89,0	12 810	11,0	116 220	100

		Rappel		
Essences ·	Soumise %	Non soumise %	Toutes %	Seine-et-Marne %
Chêne Châtaignier Bouleau Autres feuillus	66,9 7,3 4,3 7,3	61,9 6,8 4,3 17,4	63,4 7,0 4,3 14,3 25,6	58,5 28,1
TOTAL FEUILLUS	85,7	90,4	89,0	86,6
Pin Sylvestre Autres pins Autres conifères	11,4 1,9 0,9	8,1 1,0 0,5	9,2 1,2 0,6	11,2 0,9 1,3
TOTAL CONIFERES	14,3	9,6	11,0	13,4
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %
Rappel Seine-et- Marne				
TOTAL FEUILLUS	75,8	90,9	86,6	
TOTAL CONIFERES	24,2	9,1	13,4	

#### Il apparaît donc que :

- les peuplements feuillus sont très largement majoritaires, légèrement plus en forêt privée qu'en forêt soumise;
- le chêne (pédonculé et rouvre) est indiscutablement l'essence la mieux représentée, un peu moins en forêt privée qu'en forêt soumise;
- les conifères, peu abondants au total, sont à 95 % des pins, ceux-ci étant avant tout des pins sylvestres;
- jugées sur les totaux feuillus et conifères, les forêts privées de la Région parisienne et de la Seine-et-Marne sont pour ainsi dire identiques, la forêt soumise parisienne étant un peu plus feuillue, et donc un peu moins résineuse, que celle de Seine-et-Marne.

Les deux essences les plus importantes, Chêne et Pin sylvestre font l'objet d'une analyse particulière au § 4 ci-après.

N.B.: Dans l'analyse précédente, l'essence prépondérante des mélanges futaie-taillis est celle de la futaie ; pour la partie taillis, se reporter au tableau 7.1 qui montre que quatre essences couvrent 82 % de la surface du taillis : châtaignier (28 %), chêne (20 %), Bouleau (19 %) et Charme (15 %).

## 2.2 - Types de peuplements :

Six types de peuplements ont été distingués dans la Région parisienne. En plus de leur présentation au chapitre 1 - § 4.3 de ce tome et de leur analyse détaillée dans les tableaux A du tome II, l'exploitation du tableau 12 permet de préciser leur importance relative (en surface):

Туре	Propriété						Rappel total
	Soum ha	ise %	Non so ha	umise %	Tot ha	al %	Seinc-c!- Marne %
Mélange futaie-taillis Taillis simple Peuplements morcelés Futaie de conifères Futaie feuillue Peuplements marginaux	26 120 3 810 - 3 350 1 930 230	73,7 10,7 - 9,5 5,5 0,6	46 010 22 140 10 030 1 410 550 640	57,0 27,4 12,4 1,7 0,7	72 130 25 950 10 030 4 760 2 480 870	62,1 22,3 8,6 4,1 2,1 0,8	46,9 9,6 18,5 7,1 15,1 2,8
Tous types	35 440	100,0	80 780	100,0	116 220	100,0	100,0

A partir de ces chiffres et comparativement aux résultats obtenus en Seine-et-Marne, il faut noter :

— l'importance, et la progression marquée, des deux types mélange futaie-taillis et Taillis qui, à eux deux, représentent 84 % de la forêt parisienne;

— au contraire, la diminution des types Futaie (surtout la futaie feuillue) et Peuplements morcelés ;

— l'insignifiance relative du type Futaie feuillue privée et des Peuplements marginaux soumis et privés.

## 2.3 - Structures élémentaires :

En se basant sur le tableau 9, on peut synthétiser comme suit l'importance relative des trois structures forestières élémentaires de base : futaie, mélange futaie-taillis, taillis simple.

		Rappel total		
Structure forestière	Soumise %	Non soumise %	Total %	Seine-et-Marne %
Futaie Mélange futaie-taillis Taillis simple	27,1 62,6 10,3	10,5 58,3 31,2	15,6 59,6 24,8	26,3 52,7 21,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Il est intéressant de compléter ce tableau par le suivant, qui donne la répartition des structures forestières dans les différents types.

		S	tructure élémenta:	ire
Туре	Propriété	Futaie %	Mélange futaie-taillis %	Taillis simple %
Mélange futaie-taillis	S	18,2	79,4	2,4
	NS	9,0	77,5	13,5
	Ť	12,3	78,2	9,5
Taillis simple	S	3,6	28,1	68,3
-	NS	4,0	32,2	63,8
	T	4,0	31,6	64,4
Peuplements morcelés	S	_	_	_
•	NS	15,1	40,5	44,4
·	Ť	15,1	40,5	44,4
Futaie de conifères	s	91,5	8,5	_
	NS	91,2	8,8	_
	T	91,4	8,6	-
Futaie feuillue	S	85,0	4,6	10,4
	NS	92,6	-	7,4
	. <b>T</b>	86,7	3,6	9,7
Peuplements marginaux	s	_	-	100,0
	NS	24,4	23,6	52,0
	Т	18,1	17,5	64,4
Tous types	S	27,1	62,6	10,3
**	NS	10,5	58,3	31,2
į	Т	15,6	59,6	24,8
S = Propriété soumise	NS = Propriét	té non soumi	se T = toutes	propriétés

#### Il ressort de ces tableaux :

- l'équivalente importance en forêt soumise comme en forêt privée de la structure Mélange futaie-taillis : de l'ordre de 60 %;
- la fréquence de la structure Futaie en forêt privée qui est égale à celle de la structure Taillis en forêt soumise ; il en est de même pour les structures Taillis privé et Futaie soumise ;
- la concordance très satisfaisante entre les régimes annoncés pour les types Futaie, Mélange, Taillis simple, et la structure élémentaire équivalente constatée au sol (\*), sous réserve, pour le type Taillis, de grouper les structures Taillis et Mélange futaie-taillis (ce qui est licite : il s'agit là, le plus souvent, de mélanges très pauvres en futaie).

Régime des types	% de structure équivalente au régime
Futaie	90 %
Mélange futaie-taillis	7 <b>8</b> %
Taillis simple	96 %

#### 3 - VOLUMES, ACCROISSEMENTS, PRODUCTIONS, RECOLTE

#### 3.1 - Volumes, accroissements, productions:

Le tableau suivant résume les principaux résultats quantitatifs de l'inventaire : volume de bois sur pied, accroissement courant de ce volume (moyenne 1974-1978) et production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement) : il concerne l'ensemble des formations de production (116 220 ha).

	Feu:	illus		Toutes essences		
Formations boisées de production	Tous	dont brins de taillis	Conifères	Total	m3/ha	
A) Volume (milliers de m3) Propriétés soumises Propriétés privées Ensemble	5 414,8 9 101,0 14 515,8	1 788,5 5 333,8 7 122,3	648,7 651,0 1 299,7	6 063,5 9 752,0 15 815,5	171,1 120,7 136,1	
B) Accroissement (m3/an) Propriétés soumises Propriétés privées Ensemble	121 600 275 650 397 250	68 150 203 300 271 450	24 700 22 750 47 450	146 300 298 400 444 700	4,1 3,7 3,8	
C) Production brute (m3/an) Propriétés soumises Propriétés privées Ensemble	131 150 301 450 432 600	77 150 228 550 305 700	25 750 23 800 49 550	156 900 325 250 482 150	4,4 4,0 4,1	

<sup>(\*)</sup> Voir chapitre III, page 35, pour lever les discordances entre les surfaces annoncées pour un type d'un régime donné et pour la structure élémentaire de même dénomination.

Deux constatations peuvent être faites :

- la forêt privée, qui représente 73 % de la surface boisée totale, contient 62 % du volume total (dont 55 % en taillis) mais fournit 67 % de la production totale (dont 70 % en taillis et 30 % en futaie); la production de la forêt soumise (32 % du total), elle, se partage pratiquement à égalité entre futaie (51 %) et taillis (49 %);
- l'importance des brins de taillis est manifeste : 45 % du volume total, 61 % de l'accroissement total, 92 % du recrutement total (97 % de celui des seuls feuillus) et 63 % de la production totale.

Le volume des arbres perdus par mortalité a été estimé à 26 000 m3 par an (feuillus pour 98 %), dont 6 500 en forêt soumise et 19 500 en forêt privée.

Pour les chablis, leur volume annuel, obtenu par mesure des arbres accidentés depuis moins de 5 ans et trouvés inexploités sur le point de sondage, aurait été de 3 400 m3 (800 en forêt soumise et 2 600 en forêt privée). Il est probable qu'une partie de ce volume, celui des chablis les plus récents, est récupérée, venant ainsi s'ajouter à la récolte; le reste est perdu et s'ajoutera à la mortalité. Ces deux parts sont difficiles à préciser; mais, comme la mortalité est sans doute sous-estimée par l'inventaire, il n'y a pas grand risque d'erreur à lui ajouter la totalité du volume annuel des chablis inventoriés pour obtenir une estimation vraisemblable de la perte annuelle.

Cette perte ressortirait ainsi à 29 400 m3, soit 0,25 m3/ha/an (0,21 en forêt soumise, 0,27 en forêt privée), soit 6,1 % de la production brute; ce n'est pas tout à fait négligeable.

La production nette (production brute moins pertes) serait donc finalement de l'ordre de :

- . 150 000 m3 en forêt soumise, soit 4,2 m3/ha/an,
- . 303 000 m3 en forêt privée, soit 3,7 m3/ha/an.
- . 453 000 m3 au total, soit 3,9 m3/ha/an

et de :

- . 404 000 m3 pour les feuillus.
- . 49 000 m3 pour les résineux.

#### 3.2 - Récolte :

Les volumes commercialisés annuellement entre 1974 et 1978 par les exploitations forestières seraient, d'après les enquêtes annuelles de branche, en moyenne de 161 000 m3 pour les feuillus (peupliers exclus, bois de feu inclus) et de 17 000 m3 pour les conifères.

Si l'on tient compte du fait que les volumes de l'inventaire sont tous exprimés en m3 sur écorce, on peut estimer qu'en moyenne, pendant les années 1974 - 1978, il a été commercialisé 40 % de la production feuillue et 35 % de la production des conifères.

#### 4 - LES ESSENCES PRINCIPALES

## 4.1 - Les chênes pédonculé et rouvre :

L'ensemble de ces deux chênes constitue la principale essence de la Région parisienne, comme il ressort du tableau qui suit :

	Surface sur laquelle le chêne est prépondérant				
Type de peuplement	ha	% surface type	% surface chêne prépondérant		
Mélange futaie-taillis					
- partie futaie	55 425	77	75		
- partie taillis	(10 797)	(15)	1		
Taillis simple	12 110	47	16		
Peuplements morcelés	4 105	41	6		
Futaic feuillue	1 550	62	2		
Pouplements marginaux	295	34	) 1		
Futaie de conifères	175	4	) 1		
TOTAL	73 660	63	100		

Les chênes sont donc présents dans tous les types de peuplement; mais c'est dans le mélange futaie-taillis et la futaie feuillue qu'ils affirment sans contredit leur suprématie.

Quelle est leur répartition géographique ?

	Surface sur laquelle le chêne est prépondérant					
Région forestière	ha		% surface boisée région	% surface chêne prépondérant		
Pays des Yvelines	50	300	65	68		
Vexin français		560	64	10		
Brie	4	950	72	7		
Vieille France	4	480	47	6		
Vallée de la Seine	3	520	69	5		
Beauce	2	370	63	3		
Gâtinais		480	35	1		
TOTAL	73	660	63	100		

A l'exception de la Vieille France et du Gâtinais, toutes les autres régions sont, forestièrement parlant, dominées par les chênes, spécialement la Brie et la Vallée de la Seine.

Le volume total sur pied des chênes a été calculé à 6 700 500 m3, ce qui représente 46 % du volume total des feuillus et 42 % du volume total toutes essences de la Région parisienne. Dans ce volume, le taillis représente 1 642 800 m3, soit 25 % du volume total Chênes et 23 % du volume total taillis toutes essences.

Les productions brutes annuelles correspondantes sont respectivement de 136 750 m3 (32 % et 28 %) dont, pour le taillis, 62 050 m3 (45 % et 20 %).

Ces chiffres de volume et de production s'appliquent aux chênes présents dans tous les peuplements, tant à l'état prépondérant qu'à l'état accessoire.

#### 4.2 - Le Pin sylvestre :

Prépondérant sur 10 670 ha, soit 9 % seulement de la surface boisée totale, le Pin sylvestre est néanmoins intéressant car il occupe 83 % de la surface boisée à résineux prépondérants.

#### On le trouve :

- principalement dans le type Futaie de Conifères (74 % de la surface du type) et, plus accessoirement, dans les Peuplements marginaux (14 %) et les Peuplements morcelés (10 %); il est pratiquement absent des types Taillis simple et Futaie feuillue;
- surtout dans le Pays des Yvelines, avec 8 650 ha, soit 81 % de la surface totale du Pin sylvestre. Mais c'est dans le Gâtinais qu'il marque la forêt, en étant prépondérant sur 46 % de la surface boisée de cette région.

Le volume total sur pied du Pin sylvestre (prépondérant et accessoire) est de 1 084 400 m3, soit 83 % du volume total des Conifères et 7 % du volume total toutes essences de la Région parisienne. Plus de la moitié de ce volume, 54 %, est en forêt soumise.

La production brute annuelle correspondante a été calculée à 37 700 m3 (76 % et 8 %), avec là encore 54 % pour la forêt soumise.

#### 5 - LES STRUCTURES TAILLIS

Les deux structures forestières élémentaires Taillis simple et Taillis de mélange futaie-taillis existent, comme dit ci-avant au § 24.3, sur 84 % de la surface boisée totale. Il s'agit, précisons le, des structures Taillis recontrées dans tous les types de peuplement.

Des tableaux B 1 et B 2 du tome II qui étudient en détail les peuplements au niveau de ces deux structures, on peut en tirer les résultats globaux suivants :

Toutes essences	Taill <b>i</b> s simple		Taillis de mélange Futaie-Taillis	
	Soumis	Non soumis	Soumis	Non soumis
- Surface (ha)	3 600	25 170	22 180	47 120
dont plus de 30 ans	64 %	63 %	58 %	58 %
- Volume total (m3)	485 000	2 195 400	1 292 400	3 056 100
dont plus de 30 ans	79 %	79 %	72 %	72 %
<ul> <li>Volume moyen à l'ha (m3)</li> <li>moins de 30 ans</li> <li>plus de 30 ans</li> <li>tous âges</li> </ul>	77	50	40	43
	165	109	72	81
	133	87	58	65
- Accroissement total (m3/an)	18 500	84 500	48 000	112 500
dont plus de 30 ans	75 %	72 %	67 %	66 %
<ul> <li>Accroissement à l'ha</li> <li>moins de 30 ans</li> <li>plus de 30 ans</li> <li>tous âges</li> </ul>	3.5	2.6	1.7	1.9
	6.0	3.8	2.5	2.7
	5.1	3.4	2.2	2.4

## Il est à noter, entre autre :

- la similitude, quelle que soit la propriété, des proportions relatives aux taillis de plus de 30 ans ;
- les volumes et accroissements moyens plus forts en taillis simple qu'en taillis de mélange futaie-taillis :
- les volumes et accroissements moyens des taillis simples nettement plus forts en forêt soumise qu'en forêt privée alors que, pour les taillis des mélanges, ils sont sensiblement les mêmes dans les deux régimes de propriété.

#### V - PRECISION DES RESULTATS -

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau nº 2	Volume (m3) tableau nº 10	Accroissement (m3) tableau nº 11
Soumises au régime forestier	35 444 <sup>±</sup> 0.9 %	6 063 500 ± 3 %	146 300 + 3.1 %
Non soumises au régime forestier	80 897 <sup>±</sup> 2.3 %	9 752 000 ± 3.7 %	3 298 400 <sup>±</sup> 3.6 %
TOTAL	116 341 ± 1.6 %	15 815 500 + 2.6 %	444 700 + 2.6 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 14 857 points-photo dont 3 146 pour les seules formations boisées de production et 291 pour les landes et certains terrains agricoles.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés).

- 1 363 pour les formations boisées de production (placettes)
  - 186 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles (placettes)
    - 55 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
    - 77 pour les haies boisées (segments)
  - 128 pour les alignements (carrés)
  - 306 pour les peupleraies (placettes).